

VITRÉ _ INFORMATION

Thème
de ce bulletin

embellissements
fleurissements

sommaire

Le Mot du Maire

Embellissons notre ville

Vitré : ville sportive, le développement du sport dans la cité

Le bilan des réunions de quartier

Les travaux terminés, en cours, à réaliser en 1983

Le logement

Les cantines municipales en quelques chiffres

Tout savoir sur l'Office des Centres Sociaux

Un nouveau Secrétaire Général à la Ville de Vitré, qui est-il ?

Les dernières activités du Musée

Ouverture d'une nouvelle annexe de la bibliothèque

L'école municipale de musique et l'harmonie

L'historique du corps des sapeurs-pompiers

La vie associative

En bref

Quelques informations pratiques

L'Etat-Civil

n°12 décembre 1982

. le mot du maire .

DE L'OPTIMISME POUR VITRÉ

DE L'ENTHOUSIASME POUR ENTREPRENDRE

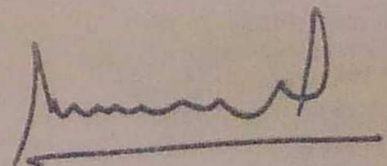
La période de fin d'année étant traditionnellement une période de bilan, les Vitréens ont, dans une conjoncture nationale et internationale peu prometteuse, de bonnes raisons d'être optimistes :

- Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'Agence de l'Emploi du Pays de Vitré a diminué entre octobre 1981 et octobre 1982 ; c'est une situation unique dans l'Ouest.
- Quelques centaines d'emplois supplémentaires ont été créés en 1982 dans le Pays de Vitré. Nous aurons les chiffres exacts en février prochain.
- De nombreux chantiers sont en cours dans la Ville. Ils permettent d'assurer un meilleur soutien à l'emploi dans le bâtiment.
- L'évolution de l'impôt sur les ménages au cours des cinq dernières années (de 1978 à fin 1982) a moins augmenté que la moyenne des salaires. De plus, les derniers chiffres de 1982, communiqués par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, démontrent que le montant de l'impôt par habitant à Vitré, se situe en-dessous de l'impôt par habitant dans les Villes de Rennes, Redon, Fougères et Saint-Malo, avec une qualité de services offerte aux Vitréens nettement améliorée au cours des dernières années.

En cette fin d'année, nous pouvons constater que le Pays de Vitré est en très bonne position. Je tiens à remercier tous les artisans de cette évolution.

Pourquoi ces réussites ? Tout d'abord, le Pays de Vitré a des atouts. J'ai essayé de les mettre en valeur et de saisir les opportunités de développement et d'industrialisation. Le fait d'être en contact avec d'autres villes, d'autres élus, facilite l'accès à l'information et permet de connaître des expériences intéressantes conduites ailleurs. J'apprécie le travail et l'esprit d'équipe au sein du Conseil Municipal. L'absence de division entre élus du Pays de Vitré, la foi et l'enthousiasme, ont aussi contribué à ces réussites.

A l'occasion du Nouvel An, je souhaite à tous les Vitréens mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.



Pierre MEHAIGNERIE.

embellissons notre ville.

Soucieux d'améliorer l'environnement de tous les vitréens, nous avons, en 1979, demandé à deux architectes de réaliser une étude paysagère portant sur l'aménagement des espaces publics.

Ce programme d'une durée de 3 ans a été réalisé par le service des espaces verts de la ville.

Il a permis notamment l'aménagement des espaces verts suivants :

- les abords du Mille-Club
- la place de la Victoire
- le camping de Saint Etienne
- le carrefour à l'angle de la route de Rennes et de la route de Pocé
- le boulevard de Laval
- le parking rue Rallon
- le complexe sportif des promenades
- le parking des Augustins, et le parking de la route de Fougères
- le jardin intérieur du centre social
- la liaison piétonne joignant le Mille-Club à St Etienne

Ce programme est maintenant en voie d'achèvement. Au cours de l'hiver 1982-1983, les plantations suivantes doivent être réalisées :

ALLEE VERTE : plantation du talus côté tribune sur toute la longueur du stade (la rive gendarmerie ne pourra être terminée qu'après la pose de la clôture).

JARDIN DES PLANTES : replantation le long du boulevard des Rochers.

SAINT ETIENNE : Plantation sur la butte du champ de tir, en genêts. Plantations autour du COSEC ainsi que sur le plateau scolaire.

CHEMIN DAVID : Achèvement du cheminement piétons entre l'Etrier Vitréen et l'hippodrome.

STATION DE SUPPRESSION : Ensemencement et plantations d'arbres autour des citernes.

ROCADE : Reprises des plantes couvre-sol sur les îlots.

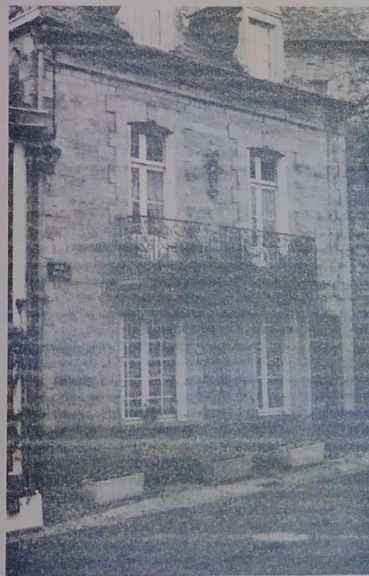
ROUTE D'ARGENTRE : Aménagement en jardin rocaille en bordure du parking du centre-commercial.

LOTISSEMENT DE LA GRANGE : Aménagement des espaces verts non terminés sur la partie nord de la Grange ainsi qu'autour du transformateur.

LOTISSEMENT DES ECUREUILS : Réaménagement de l'espace existant déjà planté à l'est du lotissement.



- en zone industrielle de Plagué : la société de travaux publics Baglione.-



- En centre-ville :

Pose de bacs à fleurs en bordure de la voie publique -

Pour que cet effort d'investissement puisse être soutenu et entretenu,
le service "espaces-verts" verra ses effectifs en personnel s'accroître en 1983.



- Les abords des terrains de tennis au complexe sportif des Promenades. -

NOUS NE VOULONS PAS QUE CETTE ACTION SE LIMITE UNIQUEMENT AUX SEULS
AMENAGEMENTS PUBLICS. De nombreux vitréens font des efforts remarquables en
matière d'embellissement et de fleurissement, nous les félicitons.

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATIONS :



- Une façade -
terrasse place du Marchix
agrémentée de plantations en bac



- Rue Beaudrairie :
Bacs à fleurs sur les appuis
de fenêtres -

- Rue Raoul David :
fleurissement d'un balcon
et d'une clôture -



D'autres, nombreux, méritent d'être cités. Nous le
feront dans les prochains numéros.

Afin d'embellir et de fleurir les façades de notre ville, une étude est menée par les services municipaux en vue de mettre à la disposition de la population une certaine quantité de petits bacs qui pourraient être installés sur les appuis des fenêtres.

Il est bien entendu que cette action sera menée en étroite collaboration avec les différents fournisseurs locaux. Des renseignements complémentaires sur cette action seront fournis par la presse locale.

Pour 1984, nous voulons être prêts à participer au concours national des villes fleuries.

LISTE DES LAURÉATS DU CONCOURS COMMUNAL
DES MAISONS FLEURIES - 1982 - -

- 1ère catégorie : maisons avec jardin très visible de la rue.
 2ème catégorie : décor floral installé sur la voie publique.
 3ème catégorie : balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue.
 4ème catégorie : fenêtres ou murs.
 5ème catégorie : immeubles collectifs.
 6ème catégorie : hôtels, restaurants ou cafés.

1ÈRE CATÉGORIE :

1	BUAN	12, rue Victor-Lelièvre	500 F.
2	DARE	45, rue Hardy de la Largère	250
3	DURAND	49, rue Hardy de la Largère	200
4	ROZE Francis	35, Boulevard Waldeck Rousseau	150
5	GEFFRAY	61, rue de Pré-Clos	120
5	BRETON	6, allée du Champ Joli	120
7	DAVID	36, rue Hardy de la Largère	100
8	PINOT	17, route de la Guerche	90
9	RUBIN	3, rue du Père de la Guérèterie	90
9	SORIN Joseph	54, rue de Pré-Clos	90
11	VIEL	46, Boulevard Waldeck Rousseau	80
12	GARDAN	48, rue de Pré-Clos	80
13	ERVI	12, avenue le Gonidec de Traissan	80
14	CORDELIER	6, rue Sainte-Anne	80
15	BARBIER	54, rue de l'Etoile	80
16	GOUSSET	52, rue de Pré-Clos	70
17	HELBERT	4, allée du Mail	70
18	FAUCHEUX	1, rue de la Cotinière	70
19	MARION	68, rue de l'Etoile	70
19	BOUVET	8, rue de la Grange	70

2 260 F.

2ÈME CATÉGORIE :

1	CHAUVIN Pierre (père)	Route de Balazé	80 F.
2	ACCOA	16, rue d'Embás	60
3	BAGORY	18, rue de la Mélinais	50
3	GENDRON	21, rue de la Mélinais	50
			240 F.

3ÈME CATÉGORIE :

1	LOIN	17, route de Combourg	120 F.
1	BAILLEUL	21, rue Raoul David	120
3	SAILLANT	18, allée du Maine	100
4	REVEAULT	32, rue Pierre Leroy	80
5	PAYSANT	3, rue de Bretagne	70
6	BOULET	2, rue Emile Ragot	60
7	MARTIN	5, rue de Verdun	60
8	DACQUAY	8, rue du Père de la Guérèterie	40
9	ROZE	14, rue Raoul David	40
10	BEAUGENDRE	26, route de Redon	40
			730 F.

4ÈME CATÉGORIE :

1	DAVENEL	4, rue de Pré-Clos	90
2	GELIN	14, rue d'Embás	70
3	GALLON	75, rue du Bourg-aux-Moines	50
			210 F.

5ÈME CATÉGORIE :

1		14, bis rue du 70ème R.I.	250
2		Rue Pierre Lemaître	150
			400 F.

6ÈME CATÉGORIE :

1		Restaurant SORIN, route de Rennes	100
2		Restaurant PORCHER, Route de Rennes	60
			160 F.

TOTAL GENERAL 4.000 F.

Nous complimentons ces vitréens et nous espérons que leur
exemple sera suivi par tous.

le développement du sport dans la cité

Un effort tout particulier, mais nécessaire a été réalisé dans le développement des installations sportives en raison de l'accroissement des équipes en sport collectif (football, basket, hand-ball) et des sports individuels (judo, tennis, équitation, karaté).

En foot-ball : il y avait 256 licenciés en 1977 pour 303 matchs, il y en a 436 en 1982 donnant 515 matchs.

En basket-ball : en 1977 : 433 licenciés pour 840 matchs
en 1982 : 520 licenciés pour 906 matchs

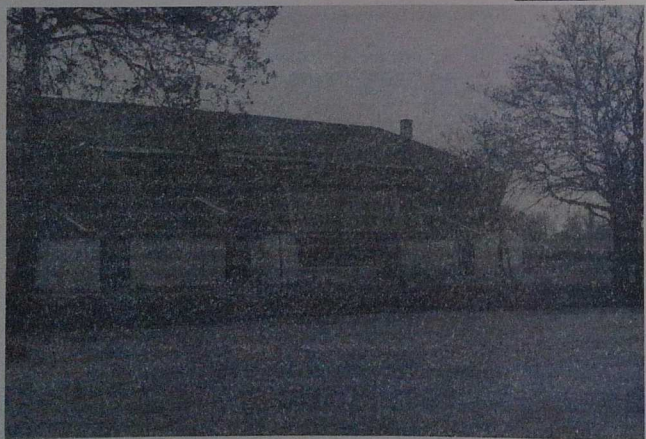
En hand-ball : en 1977 : 47 licenciés pour 66 matchs
en 1982 : 91 licenciés pour 102 matchs

En tennis : en 1977 : 100 licenciés
: en 1982 : 405 licenciés

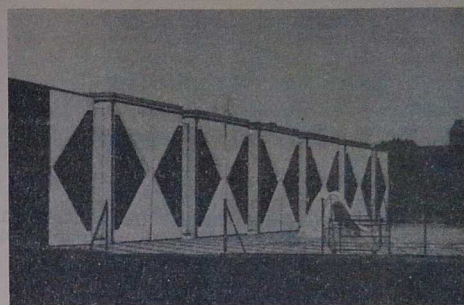
d'où les investissements suivants :

- un terrain stabilisé à SAINT ETIENNE + éclairage du premier terrain
- construction de la piscine caneton
- construction d'un gymnase (44 x 24) à SAINT ETIENNE
- aménagement du Dojo vitréen
- construction de 2 nouveaux courts de tennis (complexe du Lycée) et d'un terrain couvert à Saint Etienne.

A. NICOLLE



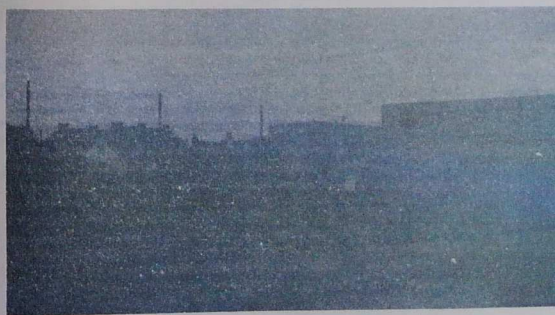
GYMNASE DE SAINT ETIENNE



PISCINE CANETON, BOULEVARD LOUIS GIROUX

PROGRESSION DES EFFECTIFS PAR CLUB

ANNEE	A. S. V.	AURORE	VITREENNE	TENNIS CLUB	JUDO CLUB	CYCLO-CLUB	CYCLO-TOURISME	GYM - VOLONTAIRE	ETRIER VITREEN	CLUB DE NATATION
1976	144	720	250	90	50	35	135	150	70	
1977	175	714	253	100	105	35	142	100	75	
1978	160	714	325	125	120	40	142			
1979	223	870	388	220	110	41	135	210	135	30
1980	263	848	423	255	120	50		210	135	38
1981	248	800	478	255	130	55		195	141	40 15 plongée
1982	252	851	449	334	170		89	145	140	70 45 plongée



COURTS DE TENNIS, BOULEVARD LOUIS GIROUX

le bilan des réunions de quartier

QUARTIER NORD

Il y a un an, avaient lieu à Vitré, à l'initiative de la Municipalité, des réunions dans les 4 quartiers de Vitré :

- . Quartier Nord,
- . Centre-Ville,
- . Quartier sud-est,
- . Quartier sud-ouest.

Au cours de ces réunions, vous aviez pu poser des questions à vos élus sur des problèmes auxquels vous étiez particulièrement sensibles.

Dans notre bulletin n° 10 de janvier 1982, nous vous avons donné la liste des questions qui avaient été posées.

Un an après, il est indispensable de faire le point sur les réalisations.

- La sécurité des piétons, la circulation automobile et les limitations de vitesse, le stationnement, l'aménagement de pistes cyclables :

tous ces thèmes ont été abordés au cours de la réunion de la commission de circulation qui a eu lieu le 21 décembre dernier et feront l'objet d'une étude globale.

- La propreté des rues en centre-ville :

Les services municipaux chargés du nettoyage contribuent à la propreté de nos rues. Il s'agit, néanmoins dans ce domaine, d'un effort collectif et chacun doit veiller à ne pas jeter ses débris sur la voie publique.



QUARTIER SUD-EST

- Le nettoyage des douves du château :
Ceci a été fait au cours de l'été.

QUARTIER SUD-OUEST

- La protection des arbres... mais aussi.. leur élagage .. :

Le service des espaces verts procède, chaque année, en janvier à l'élagage de tous les arbres qui bordent les voies publiques.



- L'installation de bancs, Place Saint-Yves :

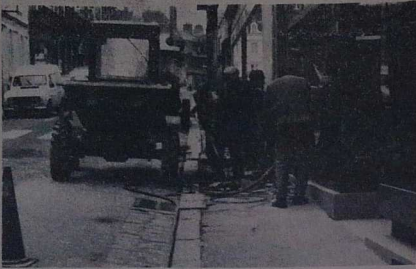
Ils ont été installés avant l'été. Cet endroit est maintenant un lieu de promenade et de rencontre fort apprécié de nombreux vitréens. Il faut signaler, également, que de nouveaux bancs seront installés au jardin des plantes.

CENTRE VILLE

- La prolongation du réseau d'éclairage public jusqu'au COSEC de Saint-Etienne et au camping :

Ces travaux seront inscrits au programme 1983 d'éclairage public qui comportera, également, de nombreuses autres opérations.

Ce programme, différé pendant les fêtes de fin d'année, sera repris en janvier.



- Le programme d'assainissement 1982 a vu les réalisations suivantes :

- . Mise en service de la station de traitement,
- . 13ème tranche de travaux,
 - . Boulevard de Laval
 - . Rue Ducoudray, Douzière et Hellerie,
 - . Rue de Metz,
 - . Desserte du Collège,
 - . Promenade du Val,
 - . Impasse des Viviers - Ruelle des Viviers,
 - . Desserte du Château Marie.

- Les travaux : Indication du détail du financement sur un panneau pour chacun des investissements :

Un effort particulier sera fait en ce sens.

- Inciter les touristes à visiter le quartier Nord de la Ville :

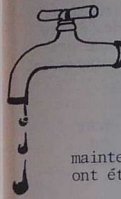
Des réunions ont eu lieu avec les habitants de ce quartier. Des réalisations concrètes devraient voir le jour au cours de l'année 1983.

- L'ouverture d'une maison de quartier dans le quartier Nord :

Une commission composée d'élus et d'habitants de ce quartier procède, actuellement, à la recherche d'un local.



le point sur... les travaux
en cours , terminés , à faire en 1983

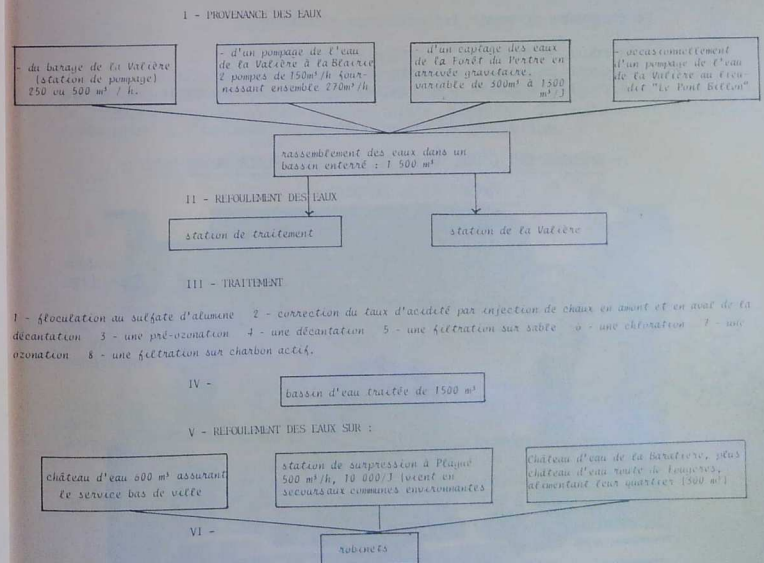


- ALIMENTATION EN EAU : UNE EAU DÉSORMAIS ASSURÉE EN QUANTITÉ, MEILLEURE EN QUALITÉ ...

La capacité de la station de traitement de l'eau potable est maintenant de 500 m³ par heure, et ceci grâce aux travaux de doublement qui ont été réalisés.

Durant l'été, de nombreux vitréens se sont plaints de la qualité de l'eau. Elle répondait, en fait, aux normes de potabilité, mais la mise en service de cette nouvelle infrastructure (réglages, mises au point des divers traitements) en a, il est vrai, durant un certain temps, altéré sa gustativité.

Ce problème est maintenant résolu. Nous allons vous expliquer, grâce à un schéma simple, la filière de traitement de l'eau que vous trouverez à votre robinet :



En 1983, les travaux d'alimentation en eau suivants doivent être réalisés :

1 - Station de traitement des eaux de la Grange :

- . installation d'un groupe électrogène pour palier aux coupures de courant sur le réseau E.D.F.

2 - Ecarts ruraux :

- . afin de poursuivre le programme d'alimentation en eau potable en zone rurale, une antenne sur le secteur du Chemin Champlet (entre la rue du Rachapt et la Rocade Nord-Ouest) doit être réalisée. Cette antenne est destinée à l'alimentation des habitations ainsi que des exploitations agricoles en zone rurale et pour la protection incendie.

3 - Renforcements urbains - renouvellements de conduites :

. Certaines canalisations sont en très mauvais état et nécessitent des interventions pour des réparations coûteuses et qui s'avèrent souvent inutiles. Les conduites de trois rues du Centre ville : Rue St Louis, rue Sévigné et rue Hellerie, seront renouvelées.

- ASSAINISSEMENT :

Les travaux en centre ville sont maintenant achevés. En 1983, la 14^{ème} tranche de travaux doit être réalisée. Il s'agit, pour terminer le programme d'assainissement, de procéder à l'extension de collecteurs pour desservir des secteurs difficilement raccordables au réseau existant.

Ce programme comporte les dessertes suivantes :

- . la route de Beauvais - station d'épuration
- . la route de Laval : desserte de la Basse Casniais
- . la route d'Argentré : la liaison entre St Etienne et la Guilmaraiz.

- AMÉNAGEMENT D'UNE HALLE POLYVALENTE, PLACE NOTRE-DAME :



Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'ancien théâtre sont achevés. Nous ne pouvons que nous féliciter de la remise en valeur de ce bâtiment d'un intérêt architectural certain.

Nous remercions l'architecte et les entreprises pour la qualité de cette réalisation. Ce bâtiment sera mis à la disposition des associations qui seraient désireuses d'y exercer des activités, à compter de janvier 1983.

- CONSTRUCTION D'UNE USINE-RELAIS :



Depuis le 15 novembre, une nouvelle usine est en service à Vitré. Il s'agit de la Société "Les Délices de Val Plessis", spécialisée dans la fabrication de produits surgelés (vrèmes glacées, plats préparés). 22 emplois ont déjà été créés grâce à l'implantation de cette unité de production.

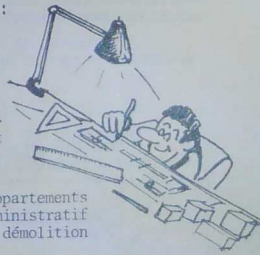
- CASERNE DE LA TRÉMOILLE :

Nous recevons dans les "Boîtes à Idées" de nombreuses suggestions quant à l'utilisation des Bâtiments de la Trémoille.

Merci à tous les vitréens qui ainsi participent à l'intérêt de la vie de la commune, et au souhait de voir ce quartier rénové et répondre aux meilleures conditions d'utilisation.

Quelques suggestions ... des bureaux, des appartements locatifs, et en accession à la propriété, un centre administratif avec création d'emplois tertiaires, complexe scolaire, démolition partielle...

S'ajoute à cela un concours d'idées auquel déjà une trentaine d'architectes se sont portés candidats ... Nous en sommes aux réflexions. Qu'elles soient le plus fructueuses possible, tel est notre souhait ! ...



- ÉLARGISSEMENT DE LA ROUTE D'ARGENTRÉ :

Pour accroître la sécurité des usagers et pour faciliter les accès à la Résidence du Pavé, ainsi qu'au complexe sportif de ST Etienne, un projet d'élargissement de la route d'Argentré est actuellement en cours de réalisation.

- ÉCLAIRAGE PUBLIC :

L'année 1982, si elle n'a pas vu la réalisation de gros travaux de renforcement, a néanmoins permis la mise en conformité des réseaux d'éclairage public avec les réseaux E.D.F. ; ceci notamment dans le quartier Notre-Dame, Pierre Landais et Pierre Lemaître, où de nouveaux transformateurs ont été installés.

Il faut savoir que les réseaux d'éclairage public et de distribution électrique sont des réseaux parallèles, mais qui ne dépendent pas de la même collectivité : le réseau éclairage public est un réseau privé alors que le réseau de distribution est la propriété de l'E.D.F.

Dans cet esprit, le traitement esthétique des réseaux, en centre ville, proposé par l'E.D.F. avec une participation financière de la ville a impliqué une rénovation de l'éclairage public.

PROGRAMME REALISE EN 1982 : Rue garegeot, Rue Saint Louis, Rue du Château, Rue de la Borderie, Rue Duguesclin (partie basse).

- RÉNOVATION DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME :

Dans un souci d'amélioration de la qualité du patrimoine, un programme complet de rénovation de l'installation électrique et de l'éclairage intérieur de l'église Notre-Dame a été réalisé.

Ces travaux effectués en concertation avec Monsieur Dominique RONSERAY, architecte en chef des Monuments Historiques, ont permis une remise en valeur de l'architecture des XVème et XVIème siècles de cette église, ainsi que la restauration des lustres.

- AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE TENNIS :

Afin de compléter les équipements du complexe sportif de Saint Etienne, la ville de Vitré vient de mettre à disposition des joueurs de tennis, un nouveau court en terre battue.

Toutefois, il faut préciser que la structure gonflable mise en place au-dessus du terrain appartient au tennis-club.

- CONSTRUCTION D'UN PRÉAU À LA HODEYÈRE :

Pour permettre aux enfants de jouer par temps de pluie, un préau a été construit à l'école primaire de la Hodeyère.

- CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE TRIBUNE-VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL :

Depuis le début de la saison sportive 1982-1983, les supporters ont pu apprécier la qualité de ce nouvel équipement mis à leur disposition.

les cantines municipales en
quelques chiffres



En septembre dernier, les tarifs des cantines municipales n'ont pas été révisés en raison du blocage des prix.

Une circulaire ministérielle, en date du 29 octobre 1982, relative à la régularisation des prix des services publics locaux à caractère administratif, a autorisé, pour les tarifs fixés annuellement en début d'année scolaire, une augmentation de 9,5 %. Cette mesure a pris effet au 1er novembre 1982.

En conséquence, le Conseil Municipal, au cours de sa séance du 29 novembre 1982, a décidé de réviser les tarifs des cantines scolaires municipales, dans la limite sus-énoncée, à compter du 1er novembre 1982.

Pour tenir compte de l'évolution des salaires pendant l'année 1981, servant de base au calcul du quotient familial, les tranches de revenus ont été réévaluées de 15 %.

Les tarifs sont donc les suivants :

TARIFS EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1982		NOUVEAUX TARIFS A COMPTER DU 1ER NOVEMBRE 1982	
771	Q < 770 : 4,50 F.	881	Q < 880 : 4,90 F.
1151	Q ≤ 1150 : 6,50 F.	1101	Q < 1100 : 6,00 F.
1441	Q ≤ 1440 : 7,50 F.	1301	Q < 1300 : 7,10 F.
1801	Q ≤ 1800 : 8,25 F.	1501	Q < 1650 : 8,20 F.
1801	Q ≤ 2100 : 9,50 F.	1651	Q < 2000 : 9,00 F.
2101	Q ≤ 2400 : 10,50 F.	2001	Q < 2400 : 10,40 F.
	Q > 2400 : 12,00 F.	2401	Q < 2800 : 11,40 F.
			Q > 2800 : 13,10 F.

Il a été créé une tranche supplémentaire à 6,00 F. afin de palier à la différence importante qui existe entre 4,90 F. et 7,10 F. Pour les élèves domiciliés hors de Vitre, la majoration de 1 franc continue à être appliquée sur les tarifs ci-dessus. Les tarifs du goûter et des garderies n'ont pas été révisés.



NOUS ALLONS VOUS DONNER QUELQUES CHIFFRES SUR LES CONSOMMATIONS ANNUELLES DES CANTINES MUNICIPALES (ANNEE SCOLAIRE 1981-1982) :

nombre de repas servis :

élèves des classes primaires : 50 974
 élèves des classes maternelles : 32 599
 instituteurs, agents spécialisés des écoles maternelles, agents de service : 8 270
 enfants du centre de loisirs : 5 595

... 97 438 repas servis
 durant l'année scolaire
 1981/1982

denrées alimentaires : (consommation annuelle)

pain : 3 664

viande - boeuf : 1 860 kg
 veau : 1 387 kg
 porc : 1 203 kg
 volaille : 1 897 kg

... 6 347 kg viande

poisson : 800 kg

crèmerie - fromage : 848 kg
 yaourts : 12 175 unités
 lait : 7 000 litres
 oeufs : 1 420 douzaines

fruits et légumes
 pommes de terre : 6 325 kg
 légumes frais : 3 777 kg
 fruits frais : 2 200 kg

pâtes - pâtes alimentaires : 1 430 kg
 riz : 1 430 kg

En ce qui concerne le personnel, 23 personnes sont directement affectées aux cantines municipales : elles sont chargées de la préparation ou de la surveillance des repas.

	PERSONNEL CHARGE DE LA PREPARATION DES REPAS	PERSONNEL CHARGE DE LA SURVEILLANCE DES REPAS
CANTINE GROUPE SCOLAIRE "JEAN GUEHENNO"	4	3
HODEYERE	3	2
PIERRE LEMAITRE	3	2
CHATEAU (primaire)	2	2
CHATEAU (maternelle)	2	
TOTAL	14	9

23 agents spécialisés des écoles maternelles chargés de l'assistance au personnel enseignant des classes maternelles, ainsi que de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant à ces enfants pour leur repos et leur jeux, assurent également la surveillance des plus jeunes pendant les repas.

NOUS VOUS RAPPELONS :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES CANTINES MUNICIPALES, VOUS POUVEZ CONTACTER LE GERANT DES CANTINES :

M. METAIRIE
Groupe scolaire Jean Guéhenno
Avenue Le Gonidec de Traissan
 VITRE
 TELEPHONE : 75.07.20

. le logement .

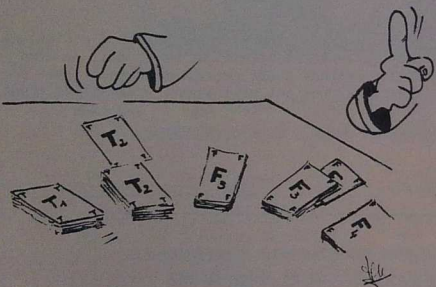
LE SECTEUR LOCATIF

Le parc de logements locatifs H.L.M. est de 557 logements répartis de la façon suivante :

- . la Mélinais : 26 logements,
- . la Longuerie : 45 logements,
- . Maison Rouge : 176 logements,
- . Contours (Avenue le Gonidec de Traissan : 169 logements,
- . la Motte : 141 logements

Parmi ces 557 logements, on trouve :

63 types 1,
79 types 2,
253 types 3,
121 types 4,
36 types 5,
5 types 6



Dans les quartiers de la Grange, le Chêne, le Bois de l'Etoile, 45 pavillons locatifs ont, également, été construits par l'Office Public Départemental d'H.L.M.

En 1983, de nombreux projets devraient se concrétiser,

- dans le quartier de la Motte : Achèvement de 99 logements,
- en centre-ville 26, rue de Paris : Aménagement de 7 logements par l'Office Public Départemental d'H.L.M.

56, rue de Paris : Aménagement de 15 logements par la Société Anonyme d'H.L.M. de Bretagne.

Ces petits appartements seront réservés en priorité aux personnes âgées.

rue du Bourg-aux-Moines : Aménagement de 15 petits logements par l'Office Public Départemental d'H.L.M., pour les jeunes.

EX-IMMEUBLE DES NOUVELLES GALERIES, RUE GARENGEOT :

La Société Anonyme d'H.L.M. de Bretagne va procéder à la réhabilitation de cet immeuble qui comportera des appartements en location et des surfaces commerciales.

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ :

- . RESIDENCE DU PAVE : sur les 67 lots de terrain à bâtir de ce lotissement communal, 3 lots sont encore disponibles.

Le prix de vente du mètre carré de terrain est de 145 francs toutes taxes comprises.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER EN MAIRIE (SECRETARIAT GENERAL - 1er étage)

NOUS VOUS PRECISONS, EGALEMENT, QUE SI VOUS VOULEZ PRENDRE RANG POUR L'ACQUISITION D'UN LOT DE TERRAIN A BATIR DANS UN FUTUR LOTISSEMENT COMMUNAL, IL SUFFIT D'ADRESSER UN COURRIER EN MAIRIE DE VITRE.



Collectifs H.L.M. " La Motte "

un nouveau secrétaire général à vitré, qui est-il ?

Monsieur GUILLOUX, Secrétaire Général de la Ville depuis fin 1977, a quitté Vitre pour occuper la même fonction dans une commune de Loire-Atlantique (BOUGUENAIS), proche de sa région d'origine.

La Municipalité le remercie vivement de son dévouement et du travail qu'il a accompli dans notre ville.

Son remplacement est assuré par Monsieur Gilles GODON qui a pris ses fonctions le 1er septembre dernier. Il a bien voulu répondre à quelques questions qui lui ont été posées par Monsieur Jean-Claude HAZIN, Adjoint au Maire délégué à l'information.

° °

JCB - Monsieur GODON, vous êtes parmi nous depuis quelques mois déjà, mais les Vitréens ne vous connaissent pas encore. Quelle est votre région natale ? votre situation de famille ? quelles ont été vos précédentes fonctions ?

GG - Né à ANGERS (Maine & Loire) en 1944, je suis marié et père de famille de 5 enfants. A l'origine technicien en électronique, je suis entré dans la fonction publique il y a 11 ans, tout d'abord comme Commis du S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) des PONTS-DE-CE (Maine & Loire), puis Secrétaire Administratif au District de FOUGERES, et, enfin, Secrétaire Général au SIVOM de DURTAL (Maine & Loire).



JCB - Vous vous êtes à nouveau éloigné de votre pays d'origine. Envisagez-vous d'y retourner ? pensez-vous rester longtemps à Vitré ?

GG - Si je poursuivais ailleurs cette fonction de Secrétaire Général, que j'affectionne particulièrement, je serais obligé de tenir compte des postes libres, des conditions de travail offertes et du profil souhaité, malheureusement de plus en plus politisé, dans certaines villes ; mais le choix définitif est fait par le Maire qui accueille ; dans ces conditions, un retour en Anjou serait très

hypothétique, même si j'étais motivé. D'autre part, il est impossible de fixer à l'avance des durées de fonction ; je n'ai aucun plan de carrière ; je me plais beaucoup ici ; et, seule, une "occasion à ne pas laisser partir" - comme dirait un camelot - pourrait me tenter à court terme. Pour se prononcer à moyen terme, il faudrait connaître avec plus de précision les textes concernant la profession, actuellement en préparation par le Gouvernement.

JCB - Vous aviez donc posé votre candidature pour VITRE ; aviez-vous des raisons particulières ? vous connaissiez déjà notre ville ?

GG - J'étais passé à Vitré, y venant même prendre le train quand j'habitais Fougeres, mais je ne pouvais prétendre connaître cette ville ; je n'y connaissais personne. Je gardais cependant le souvenir d'une ville jolie, de caractère, et propre ; les élus locaux m'ont beaucoup plu et un "courant" a dû passer puisque j'ai été choisi.

JCB - Comment concevez-vous votre profession ?

GG - Avec des services administratifs et techniques compétents et organisés, un Secrétaire Général ne devrait essentiellement assurer que des missions de conseil, de prospective, de coordination, et démêler les dossiers délicats ; avec quelques moyens humains et mécaniques (notamment informatiques) supplémentaires, nous ne sommes pas loin ici de parvenir à ce résultat optimal pour les

trois grandes parties prenantes : élus, administrés, et personnel communal. J'ai l'habitude de faire confiance à mes collaborateurs : la responsabilité motive et permet l'initiative ; je peux travailler ici dans cet esprit grâce particulièrement à un encadrement de bon aloi.

JCB - Voici 4 mois maintenant que vous vivez à Vitré, quelles sont vos premières impressions sur la ville elle-même, sur les Vitréens, sur les équipements notamment, par rapport à d'autres villes de même importance ?

GG - Nos premiers contacts, dès juillet, nous ont séduits : sens de l'accueil, commerçants agréables, population discrète, calme mais active. Je n'ai pas été déçu depuis. Avec sa qualité et sa diversité architecturale, Vitré a de bons atouts, qu'elle complète par des équipements nombreux et intéressants, même si chacun peut, à son goût, constater quelques insuffisances. Vitré soutient admirablement bien la comparaison avec les quelques villes semblables que je connais bien : La Flèche, Sablé S/Sarthe ou Fontenay-Le-Comte.

JCB - Si vous aviez la nostalgie des grandes villes, où iriez-vous plus facilement, vers Rennes ou Laval (pour vos loisirs par exemple) ?

GG - à Rennes, certainement, parce que, à égale distance, je suis attiré, comme tout français moyen, par la ville plus importante.

JCB - Vous travaillez à la Mairie, et donc dans le Château. Que pensez-vous de cela ?

GG - Cela surprend au départ, mais c'est agréable de travailler dans un si beau cadre. La lumière artificielle, le manque de locaux, sauf à récupérer l'ensemble du château et transférer le Musée, sont quelques points négatifs.

JCB - Avez-vous des loisirs ?

GG - Les échecs sont notre jeu familial, seul Pierre (9 mois) n'y joue pas... Mais on nous trouve, les uns ou les autres, à l'école de musique, de dessin, au judo, à la piscine et, évidemment, au club d'échecs.

JCB - Vous m'aviez dit en arrivant que vous étiez sensible à la vie associative ?

GG - C'est très vrai, j'attache de l'importance à la vie associative. D'ailleurs, à Durtal, j'assumais des responsabilités à la chorale, à l'école de musique, et dans un club de loisirs qui regroupait plusieurs disciplines (canoë-kayak, cyclo-tourisme et randonnée pédestre). J'ai également dirigé et entraîné pendant treize ans des sections d'athlétisme.

JCB - Vous avez pris connaissance des bulletins municipaux. Que pensez-vous de sa présentation, est-il indispensable ? est-ce une contrainte ?

GG - Je n'avais connu jusqu'à présent que des bulletins, version "commerciale". Cette version artisanale coûte certainement plus cher à la ville, mais elle me semble bien mettre en évidence la vie et les problèmes de la cité. Et sa fréquence, tous les 6 mois, est raisonnable. La participation de bénévoles, pour la mise en page, est un élément très significatif du bon esprit vitréen que j'évoquais tout à l'heure.

JCB - Votre sentiment sur le bénévolat ?

GG - Il est malheureusement appelé à disparaître.

JCB - Et le bénévolat rémunéré ?

GG - Ce n'est alors plus du bénévolat, mais on y va, certainement, à Vitré comme ailleurs.

JCB - Que pensez-vous des derniers gros équipements de Vitré (Centre Social, Centre Culturel)

GG - Pour le Centre Social, je pense que c'est un choix très judicieux. Et sans vouloir remuer le couteau dans la plaie, la juxtaposition du classique et du moderne allié à une cour qui sera verdoyante, me charme. L'aspect extérieur du Centre Culturel me laisse plus insensible. De toute façon, c'est une nécessité de le terminer, ne serait-ce que pour rapatrier les activités qui n'ont guère leur place au Centre Social.

JCB - Il existe à Vitré, un service de transport urbain, était-ce nécessaire à votre avis ?

GG - Je suis sceptique ; est-ce un pari osé ? il faudrait poser la question aux utilisateurs.

JCB - Voyez-vous d'autres priorités au point de vue équipements ?

GG - Une réponse serait faussée par la vue municipale que j'ai des choses et par mon arrivée encore trop proche.

JCB - Au niveau circulation dans Vitré, y-a-t-il des problèmes ?

GG - J'y suis confronté, comme chacun. La mauvaise desserte routière du centre ville tient à sa situation géographique -voire géologique- qui provoque des passages forcés. Je crains que vous ayez du mal à régler cette question, sans remettre en cause le contenu du centre ville ou la structure des voies le reliant au Nord.

JCB - Avez-vous le sentiment que les Vitréens participent à la vie de la Commune ?

GG - A la vie associative ? il y a un bon dynamisme. A la vie administrative ? ni plus ni moins qu'ailleurs.

JCB - Souhaitez-vous que l'on accède facilement au Secrétaire Général ?

GG - Les services municipaux sont à la disposition de tous les gens qui en ont réellement besoin ; le Secrétaire Général, s'il doit rester très accessible, ne doit être contacté que pour les problèmes qui le méritent, sinon à quoi servirait mes collègues ?

JCB - Que pensez-vous des boîtes à idées ? Connaissez-vous déjà cette procédure ?

GG - Cela se pratique avec des bonheurs divers ; je les trouve nécessaires à condition que le courrier soit signé. A Durtal, cela ne marchait pas ; il y a peut-être une question de taille de la ville, et une nécessité de la part des élus de jouer le jeu ...

JCB - Merci, Monsieur GODON, bon séjour à Vitré le plus long possible et je souhaite que par le biais de cet entretien, les Vitréens vous connaissent un peu mieux !

==000==

C'est aussi votre affaire

REGARD
SUR:

LE COMITE DE GESTION
regroupe les repré-
sentants des Membres
Publics

LES COMITES D'ANIMATION

regroupent des volontaires, des
représentants d'associations,
des travailleurs sociaux.

En commun, ils décident des ac-
tivités et des règles de fonction-
nement du Centre.

Ils réalisent des actions concertées
Ils réfléchissent et formulent des
propositions dans le domaine social
et culturel.

L'Office

des

Centres Sociaux

Centre Social - 27, rue

Notre-Dame - Tél. 75 04 60



Maison de Ch.

Tél. 75 29 24

Rouge - Allée du Mail



La carte de
"MEMBRE ACTIF"

Le signe que
vous avez béné-
ficié d'un ser-
vice...
vice...

Il dépend de vous qu'elle manifeste
votre volonté de participer à la vie
du Centre

Rond-Point des Chênes



Mélie-Club

CENTRES DE LOISIRS

Un centre de loisirs matinal pour les 3-5 ans et un centre de loisirs après-midi pour les 6-11 ans sont proposés aux familles résidentes dans le quartier ouvert pendant l'année scolaire tous les samedis et pendant les petites vacances scolaires.

Les enfants sont accueillis de 8 h à 10 h le matin et de 14 h à 18 h le soir, en demi-journée avec un goûter et un jeu offert par le centre de la Hodelphie et est accueillent jusqu'à 18 h.

Le centre de loisirs matinal pour les 3-5 ans a lieu à l'école maternelle de la Hodelphie. Les parents qui travaillent, la garde des enfants est assurée dès 7 h 15 le matin et jusqu'à 18 h 45 le soir. Pour cette tranchée d'âge, une atteste est proposée après le repas.

Le centre de loisirs après-midi pour les 6-11 ans a lieu au Centre Social de la Hodelphie. Les parents qui travaillent, la garde des enfants est assurée dès 7 h 15 le matin et jusqu'à 18 h 45 le soir. Pour cette tranchée d'âge, une atteste est proposée après le repas.

Pour fréquenter les Centres, les enfants doivent être inscrits et être en possession d'un ticket correspondant à la formule choisie (formule complète avec repas, demi-journée avec repas, demi-journée matin, demi-journée après-midi).

Les tickets sont en vente au :

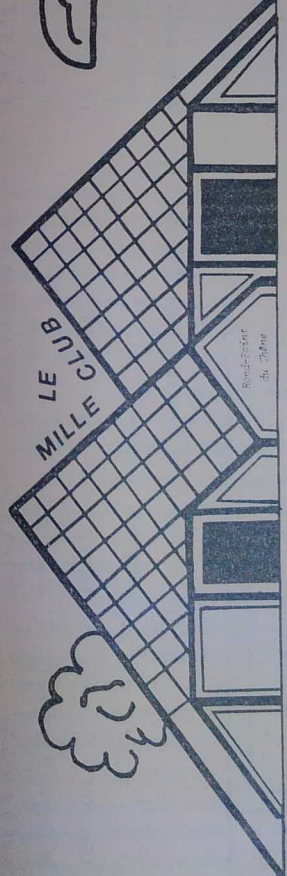
CENTRE SOCIAL
27, rue Notre-Dame



Le Mille-Club est un équipement ouvert à tous les habitants du quartier.

N'hésitez pas à me contacter pour avoir des renseignements complémentaires sur les activités en cours et pour me faire part de vos remarques et suggestions pour les activités à venir.

Danièle YON - animatrice
Centre Social - 27, rue Notre-Dame
Tel. 75 04 60



UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE D'UN QUARTIER

BIBLIOTHÈQUE

Une annexe de la Bibliothèque Municipale est ouverte au Centre du Mille-Club. Cette annexe est ouverte de 14 h à 18 h 30 et est destinée aux résidents du quartier. Elle est ouverte aux jeunes et adultes. ... BONNE LECTURE.

ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Les personnes disponibles le vendredi après-midi et qui souhaitent rencontrer d'autres personnes pour discuter de leur projet de création d'une économie sociale familiale sont invitées à se rendre au Centre Social de la Hodelphie. Cette activité est ouverte à tous les membres de la famille (hommes, femmes) et est animée par Madame Fournelle, conseillère E.S.F. et animatrice de la Hodelphie. Le programme sera établi avec les participants. Les membres s'inscrivent au lieu le 7 janvier.

A Hodelphie.

LUDOTHEQUE

Un jouet peut s'appeler collectionneur, un jouet peut se jouer.

Dans sa salle de jeux, le samedi et le dimanche de 18 h 30 à 19 h 30, les enfants du quartier peuvent venir jouer au Mille-Club.

Des jouets sont mis à leur disposition et des adultes sont présents pour les accueillir et jouer avec eux à côté de leur jeu.

Les enfants peuvent également emprunter des jeux pour jouer chez eux, pendant une semaine.

La ludothèque est ouverte aux enfants de 6 à 11 ans et à leur adulte.

Pour venir à la ludothèque, les enfants doivent être inscrits.

LOCATION

Le Mille-Club peut être loué pour une réunion, une fête familiale, à des particuliers ou à des associations, avec possibilité d'utiliser la cuisine et d'acheter les pizzas. Les réservations sont à faire au Centre Social.

accueil:

UNE ANNEE
DU CLUB DES FEMMES AGÉES DE
VITRÉ
Sous la présidence de Mme ANJOT
Tous les MARDIS et VENDREDIS de
14 à 18 h
ON Y JOUE AUX CARTES ET JEUX DIVERS
ON Y FAIT DES CONCOURS, DES SORTIES

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
LE JEUDI DE 17 à 18 h 30
UN GRAND CHOIX DE 300 LIVRES
RENOUVELLE TOUTS LES 4 MOIS
PRÉSENTATION ASSURÉE PAR
Mme TRAVERS ou Mme GUINAUDOU

UNE FERMENCE
de Madame LANGUREUX
ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR
20^{ème} et 4^{ème} JEUDIS DU MOIS
DE 14 h à 16 h

LE FERMENCE DE L'A.P.A.S.E.
SERVICE D'ACTION EDUCATIVE ET DE TUTELLE
1^{er} JEUDI DE CHAQUE MOIS DE 14 à 17 h

LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE
C.S.C.V.

POUR VOS PROBLÈMES DE LOGEMENT, DE CONCOMMATION
2^{ème} VENDREDI DE CHAQUE MOIS DE 18 à 19 h

LE MOUVEMENT VIE LIBRE
2^{ème} ET 4^{ème} SAMEDI DE
CHAQUE MOIS DE 15 à 18 h

Téléphone: 75-29-24.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITÉZ PAS ; VENEZ NOUS VOIR

JEAN-LUC GOURMELON : ANIMATEUR

THERÈSE GARDAN : SECRÉTAIRE STAGIAIRE

LE LUNDI

DE 10 h 30 à 12 h 30

DE 14 h à 16 h 30

LE MARDI

DE 9 h 30 à 12 h 30

DE 14 h à 16 h

LE MERCREDI

DE 17 h 30 à 19 h

LE JEUDI

DE 9 h 30 à 12 h 30

DE 14 h à 16 h 30

LE VENDREDI

DE 9 h 30 à 12 h 30

DE 14 h à 16 h

Activités du Musée

Découverte d'une chapelle à Vitré

Des fouilles archéologiques de sauvetage ont été effectuées chaque été depuis trois ans sur le site dit de "la fausse-braie", au pied de l'Hôtel de Ville et de la tour de Montafilant, à l'angle Nord-Ouest du château, au-dessus des rues Rallon, des Augustins et du Val. Ces fouilles sont organisées par le Musée du Château avec le concours de l'Association Archéologique du Pays de Vitré ; effectuées avec l'autorisation de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne, elles bénéficient de l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Général et de la Ville de Vitré.

En 1980, était découvert un escalier taillé dans le schiste et descendant vers la rue du Val ; le mur percé de meurtrières protégeant cet escalier a pu depuis être restauré.

En 1981, on dégageait de remblais atteignant jusqu'à 2,50 mètres de hauteur une "braie". Cette braie est une enceinte basse enveloppant une partie des bâtiments du château dont elle défend le pied, elle est percée de huit meurtrières dirigées vers le bas. La restauration de ce mur est en cours.

Cette année, restait à fouiller la partie en saillant sur la pointe de l'éperon rocheux, à l'Ouest. Du 5 au 30 juillet, plus de 20 volontaires bénévoles, dont la moitié d'adultes (étudiants pour leur stage pratique de licence d'histoire de l'art, électricien, étudiants et lycéens...), se répartissaient entre le site lui-même et le laboratoire de nettoyage et d'inventaire des fragments retrouvés.

Le point fort de ce chantier a été la découverte et la fouille complète d'une chapelle, dont on connaissait l'existence par quelques mentions dans des textes anciens et sur un plan du XVIII^e siècle, mais qui avait totalement disparu sous les remblais. Très vite le mur semi-circulaire du chœur était loca-

lisé, et le dernier jour le dessin en creux du carrelage était dégagé. La base de l'autel était retrouvée, ainsi que d'autres éléments liturgiques.

Il semblerait que cette chapelle, dédiée à saint Julien, ait été édiflée sur ce promontoire - site remarquable - aux tous débuts de l'implantation de Vitré, alors que le château n'avait pas encore sa forme actuelle et avançait beaucoup moins vers l'Ouest, comme le montrent les fouilles en cours près de l'Hôtel de Ville. Cette chapelle est le plus ancien édifice religieux connu à Vitré ; il nous fait remonter vers le XI^e siècle. Au cours des siècles, il a été abandonné et devait gêner pour la défense du château, d'où sa ruine.

Lorsque l'accès en sera possible, une journée "portes ouvertes" permettra aux Vitréens de visiter ces témoins très étonnants des premiers temps de notre ville.

P. F.



Le chantier de fouilles à la fin du mois de juillet vu de la tour de Montafilant. On distingue la chapelle avec son abside semi-circulaire. A droite, des meurtrières. Au pied de la tour, la braie et l'escalier vers la rue du Val.

cliché Musée de Vitré.

La donation de BELAY

exposée au Musée jusqu'au 28 février 1983



Pierre de Belay 1928

La Restauration du Jardin des ROCHERS-SÉVIGNÉ

Dès sa création, l'Association des Amis des Rochers-Sévigé avait envisagé la restauration du jardin français du Château des Rochers-Sévigé.

Après de longues études par des spécialistes et la recherche du financement, l'Association a réalisé la partie centrale cette année, en apportant la plus grande attention pour retrouver l'esprit, le dessin et les plants de ces jardins.

Le jardin français des Rochers-Sévigé avait été créé à la fin du 17^{ème} siècle et avait remplacé d'autres jardins dont un parterre de houx.

Dans ses lettres (1689), Madame de Sévigé nous apprend qu'il avait été tracé sur un dessin de LE NOTRE, le célèbre créateur des grands jardins français de l'époque de Louis XIV ; les grilles du jardin ouvrent sur les allées du parc.

En 1806, des cèdres étaient plantés dans les parterres ; leur vieillesse avait nécessité leur abattage il y a quelques années.

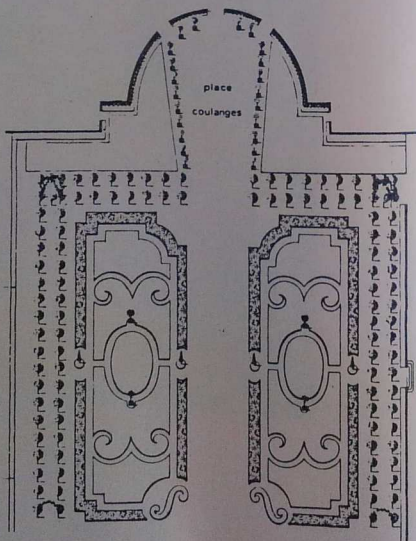
Maître d'ouvrage :
LES AMIS DES ROCHERS-SÉVIGÉ,
Musées de Vitré, Château de Vitré

Maître d'oeuvre :
Jean GRELLIER, paysagiste
DPLG à QUEVERT 22100 Dinan

Réalisation :
Entreprise RAITE à FOUGÈRES

AVEC L'AIDE DE :

- . Mairie de l'Environnement - Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Bretagne,
- . Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine,
- . Ville de Vitré,
- . Fondation Langlois,
- . Caisse d'Épargne de Vitré,
- . Banque Populaire de l'Ouest.



23 OEUVRES DU PEINTRE PIERRE DE BELAY (PEINTURES A L'HUILE, GOUACHES ET AQUARELLES, DESSINS) ONT ÉTÉ DONNÉES AU MUSÉE DE VITRÉ PAR LA VEUVE DE L'ARTISTE



Pierre de Belay 1942

Toute une partie de l'oeuvre de Pierre de BELAY a été inspirée par la Bretagne, où il est né et où il est souvent revenu travailler.

Certains tableaux campent les marins du Sud du Finistère, d'autres nous restituent des paysages ou des scènes de la vie journalière de notre région (à la table de la ferme, au café après la messe...) peintes en 1942.

Cette très importante donation, d'un peintre reconnu et coté,

présente donc un intérêt artistique et complète la collection de peinture bretonne du Musée. Elle présente également un intérêt ethnographique et prépare notre futur musée qui retracera la vie d'autrefois dans le pays de Vitré.



Pierre de Belay 1942

Un CATALOGUE illustré est édité par le Musée et les Amis de Vitré. La vie et l'oeuvre de Pierre de BELAY y sont présentées.

Recherche de documents sur l'église Saint - Martin



43 VITRÉ.-Le Pont des Jacobins et l'Eglise Saint-Martin.-ND

Document Musées de Vitré

Le Musée de Vitré prépare une exposition pour le Centenaire de l'église St Martin de Vitré au printemps 1983.

Il est fait appel à toutes les personnes qui ont des documents de toutes sortes (photographies, lettres, papiers de comptes, articles, images, ... ou souvenirs oraux) sur cette église, sa construction, les cérémonies de bénédiction et consécration, la vie de la paroisse, le clergé, la fabrique, les cérémonies de l'époque, les cérémonies depuis cette époque, etc...

Les personnes qui auraient de tels documents ou souvenirs rendraient un grand service en le faisant connaître au Musée, soit par téléphone (75.04.54), soit par lettre, soit en passant au Musée. Ces documents aideraient à la préparation de l'exposition.

ouverture d'une deuxième annexe à la bibliothèque municipale

La fréquentation sans cesse croissante de la bibliothèque, la bousculade même à certaines heures, ont accéléré la décision de l'ouverture d'une seconde annexe qui occupera une des salles du Mille-Club du Chêne. Cette annexe, en cours d'installation, offrira un choix de 1 200 ouvrages fournis par la Bibliothèque Centrale de Prêt de Rennes, renouvelés tous les quatre mois.

Les horaires seront aménagés en fonction du rythme de vie des habitants du quartier : ainsi, le jeudi soir, la permanence ira jusqu'à 19 H 30 pour permettre à ceux qui travaillent d'emprunter des livres ; une réalisation toute proche qui va favoriser le développement de la lecture publique.

Un autre projet devrait prendre forme en 1983 : l'installation d'une vidéothèque. Ce premier pas dans l'audiovisuel diversifiera l'information et sera un bon instrument de travail, notamment pour les classes, puisque les vidéo-cassettes, visionnées sur place, seront essentiellement documentaires.

Ces nouvelles activités entraînent un surcroît de travail, ce qui a nécessité la création d'un deuxième poste de bibliothécaire (Madame GUINAUDEAU). Mais l'aide des bénévoles reste indispensable ; elles assurent un travail régulier et efficace :

- Mmes ALBERT ET THOMAS-ADEUX (permanence du vendredi)
- Mmes GILBERT et HOUOT (préparation matérielle du livre)
- Mme GAUDIN (secrétariat).

Merci à toutes, et plus particulièrement à Mademoiselle BARBOTIN qui a quitté Vitré et n'assurera plus qu'occasionnellement la permanence du samedi.

Mme TRAVERS

municipalisation de l'harmonie et de l'école de musique

Depuis le 1er septembre, l'Harmonie et l'Ecole de Musique sont municipales. Cette décision était attendue par tous (musiciens et parents d'élèves). Les premiers bilans sont encourageants et récompensent les efforts de tous.

HARMONIE MUNICIPALE

" Nous ne doutons pas que les Vitréens apprécieront les concerts donnés par leur Harmonie. Ils ont déjà vu cette formation musicale lors des cérémonies du 11 novembre, ainsi qu'à l'occasion du Concert de la Sainte Cécile donné au Centre Culturel. Les musiciens, sous la direction de Jean-Louis PILARD, ont interprété des œuvres immortelles telles que l'Arlésienne de Bizet, Les Flots du Danube de Ivanovici, la Marche de Bravoure de Schubert, ainsi que l'Hymne à la Joie de Beethoven avec la Chorale "Joie Nouvelle".

Nous espérons que les jeunes élèves de l'école de musique viendront nombreux grossir les rangs des différents pupitres. Nous faisons appel à tous, jeunes et moins jeunes, pour venir dans la bonne humeur "faire de la musique". Les répétitions ont lieu le vendredi soir à partir de 20 H 30 au 24, rue Notre-Dame.

Il y a une grande satisfaction à participer aux activités d'une harmonie et le petit effort demandé est vite récompensé par le plaisir qu'est la Musique.

Les Musiciens

Nous rappelons aux élèves de l'Ecole de Musique, qu'un tarif réduit est consenti à ceux qui participent aux activités de l'Harmonie.

BATTERIE-FANFARE

La création d'une batterie-fanfare devient urgente à Vitré. Lors des défilés et revues officielles, la batterie-fanfare est le complément indispensable de l'Harmonie. Dans ce but, nous demandons à tous ceux qui désirent jouer du tambour ou du clairon, de se faire connaître rapidement (la connaissance du solfège n'est pas obligatoire).

ÉCOLE DE MUSIQUE

La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions malgré le nombre croissant d'élèves. Nous avons enregistré 300 inscriptions, soit une progression de 70 élèves par rapport à l'année scolaire précédente. Nous en concluons avec une grande satisfaction que la musique est un des loisirs préférés des jeunes vitréens.

Quelques chiffres : 300 inscrits soit 640 élèves-cours
97 heures de cours hebdomadaires.

LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE

" Faire aimer la musique au plus grand nombre, et former de bons musiciens amateurs, restent les deux priorités de l'école. Si nous voulons de bonnes formations musicales, il nous faut former de bons musiciens locaux.

Néanmoins, les programmes nationaux d'enseignement doivent être suivis afin de faciliter l'entrée des élèves qui le désirent au Conservatoire National de Région ou dans les lycées possédant des classes à horaires aménagés (préparation au bac-musique).

Je reste à la disposition des musiciens et des parents d'élèves pour tous renseignements complémentaires et recevrai avec plaisir toutes les suggestions et idées pouvant aider au développement de la musique à Vitré et dans son Pays."

JE SOUHAITE A TOUS ET A TOUTES UNE BONNE ANNEE MUSICALE.

Le Directeur,
JEAN-CLAUDE GAUDIN

L'histoire du corps des sapeurs pompiers

Comme suite à une circulaire ministérielle du 6 février 1815 prescrivant aux Préfets d'organiser dans leur département respectif, des secours contre les incendies, la Ville de Vitré fit l'acquisition de pompes à bras en 1815. Mais c'est en 1836 (délibération du 31 janvier) que le Conseil Municipal décida de créer une Compagnie de Sapeurs-Pompiers volontaires dont trois Officiers : un Capitaine et deux Lieutenants nommés par le Préfet.

L'effectif est porté à 74 en 1853 ; puis il s'est maintenu entre 50 et 60 jusque vers 1950 car à cette époque, il fallait un effectif de plus de 50 pompiers pour que le Chef de Corps ait le grade de Capitaine. L'effectif s'est alors réduit du fait de la modernisation du matériel. Il compte actuellement 36 hommes. Si l'effectif hommes a diminué, celui des chevaux-moteurs a augmenté et le Chef de Corps peut être Capitaine actuellement.

La Compagnie disposait de haches, cordes, échelles mobiles avec crochets, seaux en toile, plusieurs centaines de mètres de tuyaux enroulés sur dévidoir et des pompes à bras. Après la guerre 1914-1918, une motopompe centrifuge (Delahaie), puis en 1934, une motopompe à piston (Drouvil) furent achetées. Leur transport sur les lieux d'incendie était effectué par une camionnette du garage Citroën.

A partir de 1913, le matériel était remis au rez-de-chaussée du château, et précédemment au fond de la Rue des Bénédictins.

En 1950, acquisition d'un fourgon d'incendie remis sous la halle au beurre, Place Notre-Dame. En 1956, acquisition Place du Marchix, d'un immeuble appartenant à Monsieur SALMON, ancien négociant, pour remiser tout le matériel comprenant quatre véhicules dont une ambulance.

En 1897, une charpente en bois fut construite près du Champ de Foire pour les exercices d'entraînement qui avaient lieu le premier dimanche matin de chaque mois.

En 1921, cette charpente fut remplacée par une autre métallique à deux étages, près des anciens courts de tennis elle fut démolie vers 1962.

Le Corps des Sapeurs Pompiers disposait d'une clique tambours et clairons jusqu'en 1962. L'alerte pour les rassemblements des pompiers se faisait par sonnerie de clairons : le pompier, concierge de la Mairie sonnait du clairon ; les autres pompiers clairons logés dans divers

Sapeur Pompier de Guémar
en 1830

quartiers de la ville répondaient et ainsi, les pompiers alertés accouraient au rassemblement.

En 1957, une forte sirène électrique a été installée au-dessus de l'ancien Couvent des Bénédictins et elle donne l'alerte éventuellement.

Sapeurs-Pompiers 1865



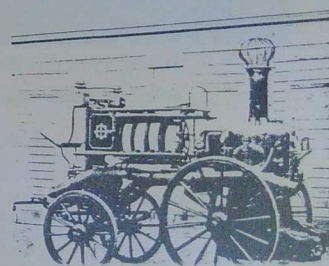
En 1976, le Corps des Sapeurs-Pompiers s'est installé dans la caserne nouvellement construite au n° 77 du Boulevard Waldeck-Rousseau, où il dispose de neuf véhicules motorisés dont une échelle de 24 mètres, deux ambulances, une remorque de désincarcération, un bateau à moteur et divers matériels, payés par la Ville et par le Département d'Ille-et-Vilaine, nécessaires pour bien équiper un Centre Principal de Secours pouvant s'étendre sur les deux Cantons d'Argentré et de Chateaubourg.

Le rez-de-chaussée de l'immeuble est réservé au service : matériels, bureau administratif, permanence avec téléphone, car les pompiers sont alertés presque tous les jours :

En 1978, ils comptaient 330 sorties pour incendies, accidents, nids de guêpes ou de frelons, inondations, noyades, etc ... dont 75% pour accidents de la route.

Un peu plus de 400 sorties ont été effectuées en 1981 et plus de 500 en 1982

Pompe à vapeur 1868.



Dans cette caserne, 12 logements pour pompiers et leur famille sont aménagés en trois étages au-dessus du rez-de-chaussée.

LES CHEFS DE CORPS DEPUIS 1857

1857	Capitaine PRODHOMME	-	Notaire
1896	Capitaine DULONDEL	-	Secrétaire Général de Mairie
1919	Capitaine CHAUVEL	-	Préposé en Chef de l'Octroi
1934	Capitaine BESNARD	-	Surveillant de travaux
1949	Capitaine TIZON	-	Brigadier de Police
1958	Lieutenant HAMON	-	Artisan-charron
1960	Lieutenant HUARD	-	Chef de Bureau de Mairie
1968	Capitaine POLETTI	-	Entrepreneur de bâtiments
1980	Lieutenant BLANCHET	-	Employé de Mairie
1982	Lieutenant HISOPE	-	Agent Principal de Mairie

. en bref .

SPECTACLES AU CHOIX !

Nous recevons à la Municipalité de nombreuses propositions de spectacles variés... Troupes folkloriques, fanfare, clowns, théâtre, chanteurs, cascadeurs... etc... Toutes ces propositions peuvent être consultées et sont à la disposition des associations.

Se renseigner auprès de Monsieur BARIL - CENTRE CULTUREL de Vitré,
Tél. : 75.02.25

LE T.G.V. À VITRÉ !

Eh oui, il est .. passé .. le T.G.V. .. à VITRÉ ! De nombreux vitréens y ont assisté.

Le Dimanche 21 Novembre dernier à 17 heures 49... avec un léger retard sur l'horaire annoncé, la rame du T.G.V. "Ville de Rennes" a traversé notre Ville.

"Le T.G.V. 49, Ville de RENNES" baptisé ainsi le 20 novembre dernier, sera affecté à la Région sud-est de la France.

Caractéristiques : - longueur hors tout : 200, 190 m
- masse totale ... : 386 000 kg
- vitesse : 260 km/h
- puissance : 6 350 kw

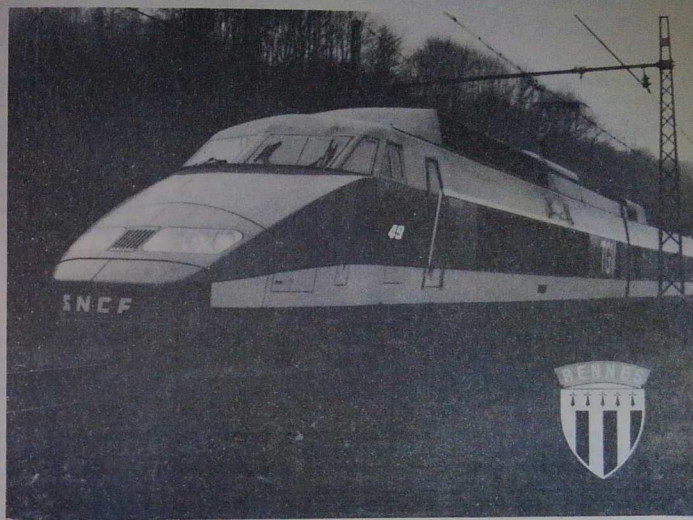
élément formé de 8 motrices et 8 remorques ; 4 de 1ère classe,

4 de 2ème classe
nombre de places assises : 1ère classe ... 135,
2ème classe ... 240
375
strapontins 25
TOTAL... 400 places

Merci à Monsieur KERUZORE, Chef de Gare à Vitré, de toutes ces précisions. Bien d'autres caractéristiques et informations nous ont été données. Mais VITRÉ INFORMATION n'a pas la capacité et la rapidité du T.G.V... Alors pour les prochains voyageurs, Rendez-vous au prochain bulletin pour la suite du ... TRAIN !

COMPARAISON !

Dans quelques années, VITRÉ "pourrait" être sur la ligne T.G.V. Brest .. Paris Nice..., soit 1 200 km entre la Bretagne et la Côte d'Azur ... Eh bien, savez-vous qu'avec ce bulletin n° 12, c'est la même distance... pas en T.G.V. mais à pied ! que nos deux agents municipaux auront parcourus pour Vous distribuer les 12 numéros du bulletin ... Eh oui 1 200 km !
Nous les félicitons et les remercions ! Encore quelques numéros et ils égaleront Bernard HINAULT : le TOUR de FRANCE !



LA TÉLÉVISION AVEC F.R.3, À VITRÉ.

Début 1983, c'est confirmé... VITRÉ sera à l'honneur avec F.R.3. et les Jeux de 20 heures ! Votre participation à tous sera la bienvenue... Des informations et des précisions vous seront données par la presse locale...

Midi Première, T.F.1. ... Le Ioto... Casino Parade R.T.L....

Les Jeux de 20 Heures...

Toutes ces émissions, grâce aux médias

Radio et Télévision permettent sur toute la France de parler de Vitré et de présenter notre Ville ! C'est avec plaisir que nous accueillons ces manifestations, gracieusement offertes à la Ville de VITRÉ et aux vitréens qui, soit dit en passant, sont des privilégiés car... les places sont chères ! Des centaines de villes en France sont candidates !

Nous remercions les Vitréens qui, à chaque fois, y participent...

SÉCURITÉ

Plusieurs automobilistes nous adressent des remarques concernant "l'absence" d'éclairage sur les bicyclettes des écoliers aux abords d'établissements scolaires de Vitré... d'où un réel danger. Parents et enfants, soyez vigilants quant au bon

.../...

SÉCURITÉ (suite)

fonctionnement, voire à l'installation d'éclairage sur ces bicyclettes. La verbalisation ne semble pas être la solution et, de plus, elle coûte plus chère et ne fournit pas... l'éclairage obligatoire alors !

Les aménagements et modifications de parkings, les réfections de trottoirs et de diverses espaces, la rénovation et la construction d'établissements publics et communaux ne peuvent, maintenant, se réaliser sans penser aux handicapés. Nous nous devons d'y être attentifs. Avec votre participation et vos suggestions, nous nous aiderez afin de ne pas oublier dans un quartier ou dans une rue, cette obligation.

Boulevard Chateaubriant, avec l'aide et la participation d'un vitréen mal voyant le trottoir est ainsi aménagé afin de leur permettre de se guider seul de son quartier à un autre. Suggestion heureuse. Nous en remercions l'initiateur.

NOËL ... TRADITION... UN AIR DE FÊTE ...

L'Union du Commerce et la Municipalité, comme l'an passé, se sont associés afin de donner à notre ville, un air de fête. Vous remarquerez les nombreux sapins à la porte des magasins où chaque commerçant, de jour en jour, y apporte une petite touche de couleur. Idée originale ! et le jour de fête venu... à quel quartier, la plus belle rue ?

Vous comprendrez fort bien que les décorations lumineuses restent limitées au centre-ville.. économies d'énergie obligent, mais judicieusement remplacées par les petits sapins qui, eux, ne seront pas perdus puisque 80 % retrouvent une place dans un coin de jardin ! au grand plaisir des vitréens.

COMITÉ DE JUMELAGE... LES PROCHAINS DÉPLACEMENTS.

Au week-end de la Pentecôte, visite de nos amis de LYMINGTON. Une quarantaine de personnes séjourneront à Vitré.

A la Mi-Carême des Gais Lurons, la Fanfare d'HELMSTEDT représentera notre ville jumelle d'Outre-Rhin.

Précédemment annoncé pour la Pentecôte, le 75e anniversaire du Comté d'Helmsstedt sera célébré à la mi-septembre... Un stand est réservé Pour Vitré-Accueil et les vitréens qui souhaiteront accompagner l'Association à Helmsstedt.

Mais à la Pentecôte, un Festival de Musique est organisé à Helmsstedt ; nos amis d'Helmsstedt souhaitent que Vitré y soit représentée.

Compte tenu des conditions financières accordées pour les transports aériens vers le CANADA, en dehors des vacances scolaires, il n'y aura pas de déplacement en juillet, mais en septembre ou octobre ; des dates plus précises vous seront communiquées dans notre prochain bulletin.

Nos "cousins" Québécois de Terrebonne seront vitréens au début juin pour 4 ou 5 jours et nous en profiterons pour officialiser notre Jumelage.

Les personnes intéressées par les hébergements peuvent s'inscrire au COMITÉ DE JUMELAGE - Mairie de Vitré - Merci !

.../...

Parmi tous ces campeurs, beaucoup viennent de pays étrangers, et notamment de Grande-Bretagne, Hollande, Allemagne, Australie, Nouvelle-Zélande... Nous pouvons nous féliciter de ces chiffres et oeuvrer pour que le tourisme se développe à Vitré et dans son pays.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous fait savoir que la Maison de Retraite de VENCE (Alpes Maritimes) peut, dorénavant, accueillir des Veuves et Ascendants de Guerre pour des séjours temporaires de courte durée (1 semaine à 1 mois) au printemps et à l'automne.

- le prix de journée est fixé à 96 F.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ILLE-et-VILAINE
8, Contour Saint-Aubin

35000 RENNES - Tél. (99) 30.69.08 et 09

UNE EXPOSITION SUR LES ESPACES NATURELS EN ILLE-ET-VILAINE ET SUR LA POLITIQUE DES PÉRIMÈTRES SENSIBLES A EU LIEU À LA MAIRIE ET SE TIENDRA, ÉGALEMENT, AU CENTRE SOCIAL JUSQU'AU 3 JANVIER 1983.

OBJECTIFS : Présenter aux habitants du Département, le contenu et les moyens d'une politique qu'il ne connaît souvent que par la taxe (Taxe départementale d'espaces verts) qui vient accroître la charge de la construction de leur habitation.

Dépassant ce seul objectif, elle vise à présenter l'objet de cette politique et sa justification, soit les espaces naturels du Département, leur richesse et leur variété, ainsi que leur fragilité.

L'EXPOSITION : Composée de 12 panneaux, cette exposition a été présentée à MM. les Conseillers Généraux lors de la réunion d'Octobre 1982. Elle doit circuler dans le Département et toucher un public important, notamment scolaire.

Chaque panneau, agrémenté de photographies et de documents, présente l'un des aspects de l'action du Département ou restitue cette action dans un contexte général.

CASINO PARADE - R.T.L. FABRICE ET GÉRARD LENORMAN À VITRÉ, LE 15 DÉCEMBRE DERNIER ...

Oui, de 11h à 13h, mercredi 15 décembre, sur les antennes de R.T.L. en direct de Vitré, était diffusée "Casino-Parade", l'émission quotidienne la plus écoutée, avec Gérard LENORMAN. Sous la "houlette" de FABRICE, de l'ambiance, de la bonne humeur, des jeux, des chansons ont fait la joie des 1300 spectateurs. Mesdames GAUTIER Marie-Odile de Bais et MULHAINE Claudine de la Selle-Guerchaise, sélectionnées, ont gagné la coquette somme de 4.000 francs, en présence de la moitié de la Commune de la Selle Guerchaise (60 supporters, le Maire en tête !). Gérard LENORMAN a interprété ses succès d'hier, et aussi son dernier 45 tours : "j'écris" - "on a volé la rose" ... A chaque fois, son charme, sa simplicité ont séduit toutes les personnes présentes qui reprenaient en chœur. De plus, la chance était au rendez-vous puisque la "VALISE" a été gagnée : 17.253 francs, par une agricultrice de l'Indre qui écoutait l'émission depuis 5 minutes seulement ! Toute l'équipe de R.T.L. et Gérard LENORMAN ont apprécié la qualité du Centre Culturel qu'ils ne retrouvent pas partout en France. La Municipalité de Vitré, très sensible au choix de notre ville et à la rapidité de notre sélection (demande formulée en juillet) remercie R.T.L., OUEST-FRANCE et Gérard LENORMAN, ainsi que tous les Vitréens qui par leur ambiance et leur sympathie ont fait écrire à FABRICE et Gérard LENORMAN, sur le livre d'or de la Ville : "accueil incomparable" pour l'un, "merci beaucoup" pour l'autre. Prochain Rendez-vous début 1983 : "LES JEUX DE 20 HEURES et F.R.3" : une semaine de télévision à VITRÉ.

Jean-Claude BAZIN.

A toutes ces dates, s'ajoutent les diverses associations sportives qui, en 1983, organisent des déplacements et des échanges ainsi que les établissements scolaires qui mettent en place des séjours ; la diversité du nombre des établissements scolaires entre nos villes jumelles nécessite une répartition et la mise en place d'un calendrier afin de satisfaire le maximum d'élèves.

Le Comité de Jumelage remercie les responsables d'établissements scolaires et d'associations de leur précieuse et nécessaire collaboration.

Le Comité de Jumelage remercie et félicite les commerçants vitréens de leur initiative pour la décoration de leur vitrine ayant pour thème "Les Villes Jumelles de Vitré".

Ideée à suivre ... Une rue de Vitré ... au cours d'une quinzaine commerciale avec pour thème.... Allemagne ... Angleterre ... Québec... et, par exemple ! un concours de vitrines ? Pourquoi pas ?

LE CENTRE CULTUREL

Un bilan rapide de son fonctionnement.

Au cours des douze mois de 1981, 58 manifestations... pour 1982 et neuf mois seulement : 47 manifestations, soit une prévision pour l'année entière de 75 à 80 spectacles. Une progression de 40 % par rapport à l'an passé.

Le Centre Culturel qui, au cours des trois dernières années, avec le Centre Social, était un investissement des plus importants et nécessaires, a ainsi confirmé son intérêt.

La diversité des manifestations nécessite l'application de tarifs de location différents. Certes, les avis peuvent être partagés quant aux critères retenus, mais il faut aussi accepter avec logique et objectivité, la grille des tarifs. La Municipalité est prête à aider toutes les associations qui cherchent à promouvoir la vie culturelle de Vitré. Des tarifs de location raisonnables sont appliqués à toutes les manifestations qui vont dans ce sens. Mais, il faut savoir que lorsque le spectateur ne participe que de façon très modique à la location de la salle, ce sont les contribuables vitréens qui paient la différence. C'est pourquoi, il semble logique, dans le cas de spectacles "grandes variétés", "show business", d'adapter le tarif de location au cachet de l'artiste.

Contrairement à l'annonce faite lors du passage de Guy BEDOS, la Municipalité n'a jamais eu l'intention d'empêcher ce spectacle ; c'est l'application du tarif "grandes variétés" .. show business ... qui a contrarié les organisateurs. Et pourtant ! Guy BEDOS fait aussi partie de ceux qui demandent quelques millions de centimes pour ... une soirée !

Jean-Claude BAZIN

LA FRÉQUENTATION DU CAMPING MUNICIPAL

Les vacances sont finies et c'est l'heure des bilans.

Le camping municipal, situé à St Etienne dans un cadre agréable, accueille de plus en plus de touristes, et les chiffres de fréquentation des mois de juin, juillet, août et septembre sont éloquents :

M O I S	Familles	Nuitées
: JUN :	145 :	679 :
: JUILLET .. :	495 :	2 254 :
: AOUT .. :	585 :	2 885 :
: SEPTEMBRE :	124 :	530 :
	1 349	6 348

la boîte à idées.

CIRCULATION ... nombreuses remarques et suggestions ... par exemple :

- . trop de poids-lourds en ville
- . réglementation du stationnement rue du Rachapt, rue Sévigné (respect des sorties de garage), rue Notre-Dame
- . remise en cause du sens unique rue du Bourg aux Moines ! L'inverser ! afin de libérer la place de la Gare des nombreux automobilistes qui habitent tous les quartiers Promenades, Maison Rouge, le Pavé ... qui ainsi pourraient rejoindre la rue Sainte Croix et leurs quartiers respectifs.
- . interdiction de stationner des 2 côtés afin d'améliorer la visibilité au stop de la rue Cohigné.
- . engorgement à certaines heures de la place de la gare
- . danger des carrefours route de la Guerche et Avenue d'Helmsedt, route d'Argentré, et rocade, route des eaux et rocade

... autant de points qui ne peuvent être solutionnés au coup par coup, mais doivent faire l'objet d'une étude globale de circulation, étude qui a commencé le 21 décembre dernier par une réunion de la commission de circulation, élargie avec les principaux utilisateurs, les services de police, les services de l'équipement, le syndicat d'initiative ...

Q : Quand le trottoir sera-t-il fait boulevard de la Motte, entre la rue Maurice Favel et la route des Eaux ?

R : Une partie des travaux est exécutée, le reste est prévu dans le programme 1983.

Quelques habitants du quartier de la Gauthrays nous signalent que le chemin descendant à la rivière au lieu-dit "Roquet" n'est pas praticable et que de plus les broussailles envahissent ce passage qui, toutefois, est régulièrement entretenu par un riverain qui coupe et brûle ces mauvaises herbes, afin de rendre l'accès plus facile...

Félicitons et remercions ce riverain, M. R... pour sa participation et son mérite. Toutefois, les services municipaux sensibles à vos remarques, passeront voir ce qui pourrait être fait pour rendre ce chemin un peu plus praticable.

Q : Le portail du Val : pourquoi n'aurait-il pas une réparation et une peinture ?

R : Cela sera fait en 1983.

Q : Les promenades du Val sont considérées comme une aire de repos pour les touristes ; pourquoi n'y aurait-il pas de W.C. ?

R : Il y a des W.C. place Notre-Dame et Place de la République.

Q : Ne pourrait-on supprimer les tôles affreuses près du Presbytère dans le Val ?

R : Elles n'existent plus.

Q : Dans le Val, à quoi sert le panneau 30 km/h ?

R : Des contrôles de vitesse seront effectués périodiquement en ville.

Q : des passages-piétons sont effacés dans la ville ...

R : Ils sont refaits périodiquement (programme annuel avant les vacances).

Q : Ne serait-il pas possible de faire, dans les carrefours, des passages cloîtés pour handicapés et landeaux ?

R : Programme en cours et fait au fur et à mesure des réfections de trottoirs.

Q : Pourquoi la Place de la Fontaine, où beaucoup de gens viennent puiser de l'eau n'est-elle pas nettoyée. Ne serait-il pas possible d'y faire une toiture pour empêcher les feuilles de tomber dans l'eau ?

Quelques personnes, dont un conseiller municipal, s'occupent de son entretien. Les utilisateurs devraient aussi laisser l'endroit propre.

Q : Quand le Christ, route de Fougères, sera-t-il nettoyé et repeint et agrémenté de quelques fleurs ?

R : Le calvaire n'appartient pas à la ville. Cependant l'entretien sera fait prochainement.

Q : Serait-il possible de goudronner l'impasse qui va de la rue Poterie au Centre Social ?

R : Les travaux sont terminés et mieux que du goudron dans ce secteur sauvegardé, nous y avons préféré des pavés avec en plus ... l'interdiction d'y stationner, afin d'en préserver l'aspect "passage piétonnier".

Q : Il serait souhaitable d'installer des poubelles à la sortie du stade boulevard Louis Giroux ...

R : Suggestion retenue, elles doivent d'ailleurs être en place, mais ! ... que les déchets y trouvent aussi leur juste place !

Q : Veilles aux excès de vitesse boulevard Waldeck Rousseau sur lequel circulent de nombreux enfants, avec des accidents journaliers qui les guettent !

R : La gendarmerie effectue périodiquement des contrôles de vitesse ; de plus, des panneaux de rappel " limite de vitesse " sont installés. Néanmoins, un peu de discipline et de civisme sont demandés aux automobilistes.

Q : Serait-il possible de faire des caniveaux de part et d'autres de la rue Rallon ?

R : Le raccordement est obligatoire pour les riverains. De plus, pour les ordures ménagères, un effort est demandé, le contenu étant souvent supérieur au contenu

Q : Passage piétons de l'Impasse des Augustins pour traverser la rue de Brest ...

R : Un passage piétons est déjà situé près des feux tricolores et il n'est pas conseillé de les multiplier.

Q : Installation d'un panneau rappel de limite de vitesse rue de Brest avec maintenant le passage des poids-lourds (problème de la rue Pasteur déplacé) ...

R : Des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement en ville.

Q : Entretien de la petite porte entre le parking rue des Augustins et l'Impasse des Augustins ...

R : La porte n'existe plus, les marches d'accès seront supprimées.

Q : a) - Il faudrait un banc à l'arrêt du bus rue du Collège ...

b) - Les éboueurs ne passent pas sur la route de Domalain ...

R : a) - Le banc sera installé dans les prochaines semaines.

b) - En ce qui concerne le ramassage des ordures, courant janvier, il sera procédé à la collecte des matières inertes (vous serez avisé par voie de presse).

Q : Est-il possible que le dernier bus partant de la gare pour la Longuerie démarre à 18 Heures au lieu de 17 H 30 ?

R : L'amplitude du service ne permet pas de répondre aux demandes individuelles ; un récent changement a déjà amélioré les circuits et les horaires. Le prochain aménagement répondra peut-être à votre souhait.

Q : Pourquoi n'y a-t-il pas de passages protégés dans certaines rues (Cotinière, Boulevard de la Motte) ; Les enfants traversent sans aucune protection.

R : L'étude est en cours et sera prise dans l'aménagement du secteur de la Hodeyère prévu en 1983.

Q : Les cabines téléphoniques ne fonctionnent pas toujours ...

R : L'entretien et la remise ne dépendent pas de la municipalité mais des P.T.T. que nous avisons régulièrement des pannes. En ce qui concerne l'éclairage, nous procédons selon les possibilités matérielles et techniques à leurs raccordements sur l'éclairage public.

Q : Le monument aux Morts est bien fleuri et un aménagement autour serait nécessaire...

R : L'entretien vient d'être repris mais le problème se représente fréquemment. Les chiens en liberté ne sont pas forcément les meilleurs jardiniers.

Même critique, même réponse concernant les parterres fleuris place de la gare avec la nécessité d'arroser un peu plus en été ... c'est vrai ... nous y veillons, mais il y a tant de priorités !

Q : Nouvelle demande concernant l'élagage des arbres rue du Bourg aux Moines ...

R : L'élagage n'ayant pu être réalisé en 1982, le travail est programmé et doit être exécuté en période de repos et végétation, à savoir janvier 1983.

JARDIN DES PLANTES, jeux d'enfants et sécurité, quelques remarques et suggestions nous sont fournies ...

Q : Le tapis suspendu : "il n'y a plus de cordes de chaque côté"

R : Exact, mais chaque semaine en été, les cordes remplacées sont coupées ... un nouvel essai sera fait avec du câble.

Q : Il y a des risques d'accident avec la plate forme qui est trop grande.

R : La construction du jeu est ainsi faite. Le risque toutefois minime nécessite aussi de la prudence.

Q : Les balançoires à deux places sont cassées et dangereuses.

R : Nous envisageons au budget 1983 le remplacement et l'aménagement de jeux de plein air au jardin des plantes.

Q : Il y a des flaques d'eau autour du tourniquet, il faudrait y mettre du sable.

R : Le piétinement continu et justifié ! autour du tourniquet nécessiterait une réfection journalière en période d'été et de pleine utilisation ... et lorsqu'il pleut, on ne peut guère éviter les flaques d'eau.

EN PASSANT, LES MESSAGES DE TOURISTES ...

" C'est une ville que nous aimons beaucoup ... continuez ... "

Mme B. de Paris

M. B de St Poix

" Bravo pour le stationnement gratuit au mois d'août !
Félicitations pour l'accueil et la beauté de votre ville. "

M. et Mme J. de Lambersat

" Très belle cité où l'on admire avec le plus grand plaisir toutes ces magnifiques maisons qui témoignent du passé historique de la ville.
Mais pourquoi la mairie dans ce magnifique château ? "

M. C de Paris

Q : QUARTIER H.L.M. de la BARATIERE, route de Redon : un groupe de locataires communique :

Des ambulances ont eu à se déplacer certaines nuits, ainsi que les pompiers

un dimanche. Aucun de ces véhicules n'a pu parvenir à un de ces bâtiments, les entrées étant encombrées par les voitures des locataires, alors que derrière l'immeuble, il y a un immense parking qui est pratiquement vide. Y aurait-il moyen de faire quelque chose ?

R : Seule chose nécessaire et souhaitable : de l'auto-discipline de chacun car les services d'urgence vous concernent tous !

Q : Vous serait-il possible de créer un club d'escrime, ainsi qu'une section Yoga ?

La section yoga existe au centre social. Pour le club d'escrime, il faut un encadrement fait de spécialistes. Aucune association à Vitré n'envisage pour l'instant la création d'une activité " escrime " ; l'initiative est à prendre !

Q : "Les activités sportives sont diverses et très intéressantes, mais un problème fait nous interroger : il s'agit des horaires non adaptés à mon cas ..." nous écrit une bien sympathique vitréenne ! Par exemple la gymnastique volontaire et aussi la piscine, quels en sont les horaires ? Club de natation ? Les enfants qui veulent apprendre à nager sont-ils exclus ?

R : Un grand nombre d'activités sportives sont mises en place par des associations de bénévoles qui, eux aussi, ont des contraintes d'horaires ! le meilleur choix doit être fait pour le plus grand nombre . Toutefois, voici quelques éléments de réponse :

Les cours et horaires sont fixés par le club lui-même et non par la municipalité. Et si ces cours ont lieu à 20 H 30 c'est qu'ils doivent satisfaire le plus grand nombre de personnes.

Horaires d'ouverture de la piscine au public :

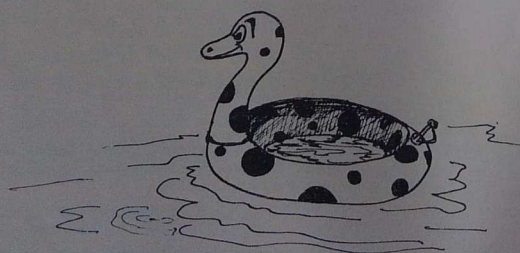
mardi	: de 17 H à 22 H
mercredi	: de 15 H à 19 H
vendredi	: de 17 H à 19 H
samedi	: de 15 H à 19 H
dimanche	: de 9 H 30 à 12 H

Priorité aux scolaires pour l'enseignement de la natation tous les jours de la semaine de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.

Ensuite ont lieu les cours de natation pour les adultes et enfants :

les lundis et jeudis	: de 17 H à 18 H : enfants
	de 18 H à 19 H : perfectionnement enfants
	de 19 H à 20 H : adultes

Un deuxième cycle de séances aura lieu à partir de février. Inscriptions à partir de janvier.



LA VIE ASSOCIATIVE

S. P. A.

Le numéro de téléphone à composer pour joindre la S.P.A. est désormais le 75.21.32.

Les propriétaires de chiens qui souhaitent les confier en garderie pour les vacances doivent les inscrire à l'avance. La S.P.A. a dû refuser une vingtaine de chiens au mois d'août, faute de place.

Les personnes disponibles l'après-midi qui aiment les animaux et qui pourraient aider au refuge peuvent contacter Madame BEAUDUIN en téléphonant, ou passer la voir 23, rue Georges Garreau.

ASSOCIATION FORCE OUVRIERE CONSOMMATEURS

L'A. F. O. C. Vitré communique :

- L'A.F.O.C. (Association Force Ouvrière Consommateurs) est une association de consommateurs créée par le syndicat Force Ouvrière. Elle s'adresse à toutes les personnes syndiquées ou non, sensibilisées par les problèmes de consommation.
- L'A.F.O.C. veut former et informer ses adhérents pour en faire de nouveaux consommateurs.
- L'A.F.O.C. participe activement au fonctionnement de la Boîte Postale 5 000.
- L'A.F.O.C. est membre de l'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION (I N C).
- Sur VITRE, l'A.F.O.C. organise des permanences le lundi de 18 h à 19 h, le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 au 2, rue des Bénédictins à Vitré. Tél. : 74.42.80.

LE BUREAU A.F.O.C. VITRE

AUORE - TENNIS DE TABLE

La Section TENNIS de TABLE de l'Aurore a mis en place une école de tennis de table, réservée aux jeunes de 7 à 12 ans. Celle-ci fonctionne tous les vendredis de 18 heures 15 à 19 heures 15, dans la salle située derrière le cinéma. Pour tout renseignement, s'adresser à : M. Jean-Pierre FESSELIER 2, rue de la Grange à VITRE.

Par ailleurs, la section sera heureuse d'accueillir tout joueur pratiquant cette activité chez lui, et qui serait désireux, soit d'élargir le cercle de ses adversaires, soit de rencontrer des joueurs plus forts, condition indispensable à toute progression.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, le jeudi soir à partir de 20 heures 30 ou le samedi après-midi, à partir de 14 heures.

SECTION CYCLOTOURISME VITRÉEN

La section cyclotouriste de Vitré reprendra ses activités le dimanche 6 février 1983. Toutes les personnes désirant se joindre à la section seront les bienvenues. On peut pratiquer le cyclotourisme à n'importe quel âge. Il existe à la section des groupes de différents niveaux et chacun peut parcourir les distances qui lui conviennent le mieux. Il suffit d'avoir une bicyclette en état de marche.

Pour plus de renseignements, contacter :

Jean-Yves LERAY
64, rue de l'Etoile
35500 VITRE

Jean-Luc ORRIERE
52, rue du Bourg-aux-Moines
35500 VITRE

CLUB DE BRIDGE

Il fonctionne maintenant depuis 5 ans. Il est ouvert le mardi à partir de 8 heures 30 au Centre Social et réunit une douzaine de personnes.

Ce club est ouvert à tous les amateurs de cartes pratiquant ou désirant pratiquer le bridge.

Toute personne, même débutante, y sera bienvenue ; il est, en effet, possible d'organiser une initiation à la demande.

Si vous aimez la pratique des cartes, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires en téléphonant à Monsieur BRETON au Laboratoire d'Analyses 75.04.68 ou peut être mieux encore, en passant le MARDI à partir de 8 heures 30 au Centre Social - Entrée par la porte, rue Saint Louis.

CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE DE VITRÉ (C.M.P.P.)

Le Centre Médico Psycho-Pédagogique de Vitré fonctionne depuis maintenant trois ans. Il a été fréquenté par de nombreuses familles de Vitré et de sa Région mais reste, sans doute, mal connu de certains. Son rôle est d'accueillir, avec leurs parents, les enfants de tous âges - de la petite enfance à l'adolescence - qui présentent des difficultés au cours de leur développement.

Ceux-ci sont reçus par une équipe de spécialistes de l'enfant : Psychiatre, Pédiatre, Psychothérapeutes, Psychanalyste, Orthophonistes, Psychomotricien, soucieux de travailler avec l'entourage de l'enfant, si celui-ci le désire, afin de l'aider au mieux à surmonter ses difficultés.

Les difficultés de l'enfant peuvent s'exprimer de façon variée : problèmes d'alimentation, de sommeil, de langage, ou retard dans l'acquisition de la propreté, relation difficile avec l'entourage, timidité, instabilité, etc... Certains enfants, peuvent avoir du mal à s'adapter à l'école et malgré leurs efforts se trouvent dans l'incapacité d'apprendre à lire, écrire, ou compter.

Face à ces difficultés, n'importe quelle famille peut venir consulter pour un enfant ou un adolescent, de sa propre initiative ou sur les conseils d'un médecin, d'un instituteur, d'une assistante sociale, d'une puéricultrice ou de toute autre personne connaissant le Centre.

Les premiers entretiens visent alors à préciser la nature du problème se posant

.../...

pour l'enfant, et, après réflexion en équipe, il sera proposé à l'enfant et ses parents le travail susceptible de l'aider au mieux : rééducation, psychothérapie, travail en groupe avec d'autres enfants...

Le contenu des entretiens est bien sûr soumis au secret professionnel et n'est divulgué à aucune personne étrangère à l'établissement. Cela n'exclut pas qu'il soit possible et souvent souhaitable que nous ayons des contacts avec les personnes amenées à s'occuper de l'enfant, Médecins, Instituteurs, Assistantes Sociales, Puéricultrices, si l'enfant et la famille le désirent.

Matériellement, les séances au C.M.P.P. sont prises en charge à 100 % par les Caisses d'Assurance Maladie.

Nous sommes ouverts à toutes suggestions et critiques que peuvent nous adresser les parents ou autre personnel partageant avec nous le souci d'offrir à tous les enfants, les meilleures chances possibles d'un développement affectif et intellectuel harmonieux.

Pour joindre le C.M.P.P., tél. : 74.66.44

Adresse : 4, rue de Strasbourg - 35500 VITRE

Heures d'ouverture du secrétariat : tous les jours sauf le samedi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.

RADIO CITÉ VITRÉ

PROGRAMMES : OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1982

VOTRE RADIO LOCALE SUR 103 MHz, CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE -
Rampe de la Trémoille - 35500 VITRE - Tél. : (99) 74.49.34

LUNDI / 18 h 00 à 19 h 30 : Page sportive
19 h 30 à 20 h 00 : Spécial Moto
20 h 00 à 22 h 00 : Contre ut

MARDI / 18 h 00 à 19 h 00 : Radio Service
19 h 00 à 20 h 00 : Carte jaune
20 h 00 à 22 h 00 : Contre ut

MERCREDI / 15 h 00 à 16 h 00 : Hit juniors
16 h 00 à 17 h 00 : Les p'tites casquettes
17 h 00 à 18 h 00 : Musique
18 h 00 à 19 h 00 : Radio Service
20 h 00 à 21 h 00 : Baby Doll
21 h 00 à 23 h 00 : Night Club

JEUDI / 18 h 00 à 19 h 00 : Radio Service
19 h 00 à 20 h 00 : Carte jaune
20 h 00 à 21 h 00 : Musique
21 h 00 à 23 h 00 : Qui de la poule ou de l'oeuf

VENDREDI / 18 h 00 à 19 h 00 : Radio Service
19 h 00 à 20 h 00 : Carte jaune
20 h 00 à 22 h 00 : Dernières Balises

SAMEDI / 8 h 00 à 11 h 00 : Dédicaces
11 h 00 à 13 h 00 : Pacific
13 h 00 à 14 h 00 : Azertyuiop
14 h 00 à 15 h 00 : Chapeau de brousse
15 h 00 à 17 h 00 : Equinoxe
17 h 00 à 18 h 30 : Interdit d'écoute
18 h 30 à 21 h 00 : Lucifer
21 h 00 à 23 h 00 : Hot-Dog

.../...

DIMANCHE / 8 h 00 à 10 h 00 : Dédicaces
 10 h 00 à 11 h 00 : Travelling
 11 h 00 à 13 h 00 : Voyage
 13 h 00 à 15 h 00 : Classique
 15 h 00 à 17 h 00 : Mhz 60
 17 h 00 à 19 h 00 : Musico-Thérapie
 19 h 00 à 22 h 00 : Free Way

RADIO CITE VITRE vous rappelle que vous pouvez faire passer vos informations à l'antenne. Il suffit pour cela d'envoyer un courrier à nos studios :
 Rampe de la Trémoille - 35500 VITRE
 Tél. (99). 74.49.34

Vous pouvez soutenir R.C.V. dans sa tâche et ses activités en adhérant à l'Association ou en envoyant vos dons (C.M.B. n° 01 29870 469)
 D'avance merci !

"R.C.V. recherche animateurs de tous les âges pour la rentrée de janvier. Se faire connaître à l'adresse, ci-dessus. Merci "

MOUVEMENT VIE LIBRE - SECTION VITRE
 34, rue de l'Etoile - 35500 VITRE - Tél. (99) 75.16.56

L'alcool la plus dure des drogues. La maladie alcoolique est la troisième cause de mortalité en FRANCE : 70 000 morts par an. Nous sommes au premier rang mondial de la consommation avec 16 litres à 100 degrés par habitant.

On boit beaucoup plus au Nord qu'au Sud et, pourtant, le sud est la région qui produit le plus de boissons alcoolisées.

C'est toujours la Bretagne qui détient le triste record.

La consommation alcoolique touche des groupes de population jusqu'ici peu atteints : les adolescents et les femmes.

Le risque alcool se généralise sans bruit. Il y a alcoolisation et pour de nombreux français, en finalités. Il y a la maladie alcoolique : 5 millions de malades dont 800 000 femmes.

Mouvement VIE LIBRE pour la guérison, la promotion et la réinsertion des victimes de l'alcoolisation - 34, rue de l'Etoile - VITRE. Tél. : 75.16.56

RADIO ILMA - B. P. 23 - MONDEVERT 35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
 FM 101 Mhz Directeur : P. CROISSANT. Tél. : (99) 49.41.82

L'Association des Cibistes du Pays de Vitré (prochainement : Association pour la Communication dans le Pays de Vitré) a créé récemment une radio locale privée : "RADIO ILMA". Cette station émet des programmes musicaux et d'information, chaque week-end, depuis le bourg de Mondevert, sur 101 Mhz en FM. "RADIO ILMA" a émis pour la première fois, lors de la braderie d'Argentré-du-Plessis, le 5.09.1982. Comme toutes les radios locales, "RADIO ILMA", a démarré avec les fonds de ses créateurs. La publicité étant interdite par la loi, les frais de fonctionnement étant élevés, "RADIO ILMA", ne peut vivre que grâce au soutien de ses auditeurs, par le biais de cartes de bienfaiteurs. Quand, les radios dites "libres", le seront-elles vraiment ?

"S.O.S. PARENTS ET GRANDS-PARENTS"

Les enfants malades ne peuvent fréquenter l'école. La majorité des parents ne peut prendre de congés pour les garder, et trop souvent, l'enfant retourne fatigué et encore fiévreux à l'école.

Un service de "garde-malade" devient nécessaire pour permettre à ces enfants
 .../...

une convalescence dans les meilleures conditions.
 Vous êtes parents, ou grands parents, et vous êtes disponibles une ou plusieurs journées par mois. Accepteriez-vous de garder un enfant malade ou convalescent ?
 Si cela vous intéresse, faites-vous connaître du Comité, en appelant,
 Melle TOSTIVINT au 75.04.60 (CENTRE SOCIAL de Vitré).

Le Comité Local
 de Promotion de la Santé.

CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS - MAGNETOTHEQUE - Place de la Gare - VITRE

En 1982
 RESPONSABLE : Mme GERARD
 PERMANENCE : Mme BRACQ,
 M. CRUSSOL,
 M. DESLANDES,
 M. de la MOISSONNIERE,
 M. NOËL,
 Mme PRADIER

HEURES D'OUVERTURE : tous les jours sauf le dimanche.

Lundi : 10 heures 30 - 11 heures 30
 Mardi : 16 heures 30 - 19 heures 30
 Mercredi : 10 heures 30 - 11 heures 30 - 14 heures 30 - 17 heures 30
 Jeudi : 10 heures 30 - 11 heures 30
 Vendredi : 16 heures 30 - 18 heures 30
 Samedi : 15 heures 30 - 17 heures 30

ABONNEMENT PREVU POUR 1983 :
 . Bibliothèque + magnétothèque : 20 F par famille.

La bibliothèque propose 8 000 livres dont 840 acquis en 1982. (en roman:- biographie - documentaires - auteurs classiques - traductions - policiers - science fiction - livres sur le sport - la décoration - la cuisine - livres d'enfants - bandes dessinées adultes ... Revues musicales..)
 La bibliothèque a prêté 12 000 livres en 1982

La magnétothèque propose : 1 100 cassettes et 350 disques dans tous les genres : - classique, folklore, rock, pop, reggae, jazz, variétés, contes et musique pour enfants, musique de films, humoristes, cassettes parlées de Radio Culture.
 3 035 documents sonores prêtés depuis début janvier 1982, soit 8 094 depuis l'ouverture de la magnétothèque en 1980.

- Achats en 1982 : 200 cassettes et 50 disques.
 En commande, 100 cassettes de Radio-France dans les collections (dialogues France-Culture, radioscopie, (vécu, dialogues franco-allemand, littérature, civilisation, les français et l'histoire.
- Nouveautés en 1982 : Les grands maîtres de la musique classique avec livret (Collection Alpha).

.../...

VITRÉ ACTIONS LOISIRS

Alain DUCLOS - 28, rue Tancrede Abraham - 35500 VITRÉ
Tél. (99) 74.44.75

DE NOUVEAUX HORIZONS ...

Après une année transitoire qui a quand même vu deux nouveautés à Vitré : la Collecte de médicaments pour le Tiers-Monde et le CINEVAL (ciné-club), VAL retrouve un second souffle en s'affiliant à la FEDERATION LEO-LAGRANGE. Les objectifs sont parallèles et l'autonomie au sein de la Fédération est totale : VAL y est donc parfaitement à l'aise et s'ouvre ainsi de nouveaux horizons (animateurs, contacts, tourisme social...)

D'ailleurs, la saison 82-83 a plutôt bien commencé si l'on en juge par l'enthousiasme des 900 spectateurs qui ont applaudi le 1er invité de VAL : Guy BEDOS en novembre dernier. La reprise de l'ATELIER-THEATRE est aussi bon signe et l'on espère que cette nouvelle aventure de théâtre débouchera sur une représentation publique. Et pour 83 : JANVIER, le 28 au Centre Culturel, film "PLOGOFF, DES PIERRES CONTRE DES FUSILS" suivi d'une rencontre avec l'auteur : Nicole Le Garrec.

FEVRIER : reprise du CINEVAL, un mardi par mois, au Centre Culturel,

MARS : VAL reprend la collecte de médicaments lancée en 82, mais cette fois au sein d'un Collectif regroupant un ensemble d'associations vitréennes (voir par ailleurs),

AVRIL : CHIFONNIE-MUSIQUE avec "Chanson du peuple et de certains" suivi sans doute d'un petit "bal à papa"...

MAI : soirée avec Jean TOULAT, prêtre, journaliste, écrivain, sur le thème "un combat pour la vie" ..

et en JUIN : reprise aussi d'un RALLYE PEDESTRE.

Par ailleurs, les adhérents sont conviés à la traditionnelle "Galette des Rois" qui aura lieu le dimanche 23 janvier au Mille-Club du Chêne avec une animation de clown pour les jeunes et moins jeunes.

Pour renseignements (Théâtre, Cinéval...) adhésions S'adresser à Marc ANDRE (74.53.43), Alain DUCLOS (74.44.75) ou Yannick LE BOULK (74.53.45).

KARATE CLUB DE VITRÉ - 28, rue Notre-Dame 35500 VITRÉ

Les quatre vingt cinq adhérents du Karaté Club Vitréen ont le plaisir de vous informer du bon fonctionnement de leur association. Ils vous rappellent que les entraînements ont lieu au L.E.P. "la Champagne", les lundi, mercredi, vendredi à partir de 19 h pour les adultes et le mercredi à 17 h 30 pour les 11 à 16 ans, sous la direction de l'élève d'un maître créateur, M. LEFEUVRE Claude, 3e dan.

Tout spectateur est invité à assister à l'entraînement de ce sport de défense où la détente et la camaraderie sont les reines.

Communiqué des "GAIS LURONS"

Le Comité des "GAIS LURONS" remercie les Vitréens de leur soutien pour les festivités passées et les invite à participer encore davantage à leur 25ème MI-CAREME qui aura lieu du 5 au 28 MARS 1983.

Un aperçu du programme de ces fêtes :

SAMEDI 5 MARS : Fête de la Bière au Centre Culturel avec l'orchestre bavarois LUDWIG - KAPELL (exclusivement sur réservation),

SEMAINE DU 19 AU 28 MARS : Fête foraine et Animation Société RICARD.

DIMANCHE 27 MARS : . Défilé folklorique,
. Grand bal avec l'Orchestre Corolas Corporation International avec les The Wind's Girls

.../...

GAIS LURONS (Suite et Fin)

LUNDI 28 MARS : Au jardin des plantes, TIRAGE DE LA TOMBOLA FEUX D'ARTIFICE.

VITRÉ-ACCUEIL

27, rue Notre-Dame 35500 VITRÉ

Le 25 juin dernier, l'Association VITRÉ-ACCUEIL clôturait ses activités 1981-1982, dans une sympathique ambiance au Centre Aéré.

Repos bien mérité pour toutes nos animatrices qui, tout au long de l'année, ont assuré la coordination et la mise en place de nos activités manuelles diverses : peinture sur soie, sur tissus, art floral, cuisine, etc... Déjà un avant goût des vacances nous avait conduit à l'île de Ré où le 13 juin dernier, nous avons passé une très agréable journée. Rendez-vous était donné à tous pour accueillir les nouveaux vitréens à la rentrée d'octobre avec notre pot d'accueil et la reprise de nos activités.

Une nouvelle saison vient d'ouvrir avec originalité ! Une exposition de champignons au Centre Social où 300 personnes nous ont rendu visite.

Le nombre de nos nouveaux adhérents témoigne du dynamisme de l'association et de l'intérêt porté à ses activités diverses auxquelles, cette année, se sont ajoutées : peinture sur miroir, confection de poupées, de cadeaux, avec un succès "florissant" de l'art floral et de la cuisine.

Renouant nos habitudes avec CONNAISSANCE DU MONDE, notre première projection "LE CANADA DES QUEBÉCOIS", a été un réel succès puisque 500 personnes y ont assisté ! Nos prochains rendez-vous : LA TURQUIE le 20 janvier, CEYLAN le 17 mars et HOMMES ET CONTACT nous présentera le 8 février prochain, un MULTIVISION exceptionnel "120 heures sur les volcans d'Indonésie".

Notre soirée familiale du 4 décembre dans une très sympathique ambiance a réuni une centaine de vitréens qui ont passé une agréable soirée agrémentée par la Table et la Danse.

Nos activités sont ouvertes à tous. Un bulletin mensuel est adressé à chaque famille adhérente (50 F pour l'année) afin de proposer le programme du mois.

Des bulletins sont remis sur simple demande au Centre Social 27, rue Notre-Dame.

TOUTE L'EQUIPE D'ANIMATION DE VITRÉ-ACCUEIL VOUS CONVIE A NOUS RENDRE VISITE ; VOUS Y SEREZ LES BIENVENUS !

VITRÉ-ACCUEIL

Le Président : Jean-Claude BAZIN

C.L.A.E.C. ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES DU PAYS DE VITRÉ

Cette école itinérante de dessin, unique en FRANCE, rassemble environ 300 élèves des communes de VITRÉ, LA GUERCHE-de-BRETAGNE, CHATEAUBOURG, ARGENTRE-du-PLESSIS, VAL D'IZE, CHATILLON-en-VENDELAIS, BALAZE.

A VITRÉ, 150 élèves, adultes et enfants, fréquentent les cours dispensés au Centre Social par Monsieur de SAINT-SERNIN, Professeur; Monsieur Yann GLEMOT, Professeur stagiaire; Mademoiselle Laurence GUERIN, Responsable des Ateliers d'Eveil.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES P.E.E.P., (FÉDÉRATION SCHLÉRET, EX. LAGARDE)

Notre Association est essentiellement présente aux Collèges GERARD de NERVAL et des ROCHERS SEVIGNE ainsi qu'au LYCEE BERTRAND D'ARGENTRE.

Ses objectifs sont :

- Contribuer au maintien des principes de neutralité scolaire, d'objectivité et de tolérance sur lesquels repose l'enseignement public,
- Faciliter les rapports entre les parents, le corps enseignant et les autorités dont relèvent les établissements scolaires.
- Assurer la représentation des familles dans les conseils d'établissement en vue d'améliorer les conditions de la vie scolaire de nos enfants.

Notre action s'exerce en dehors de toutes considérations d'ordre politique ou religieuse.

Notre association est ouverte, sans distinction d'opinions, à tous les parents d'élèves des établissements publics, primaires et secondaires.

Elle est à la disposition des familles pour les informer et les assister dans leurs relations avec les responsables des établissements.

Chaque fin de trimestre, nous éditons un bulletin intitulé "NOS ENFANTS ET LEURS ETUDES" pour transmettre les informations émanant des conseils de classe. Cette publication est très appréciée de l'ensemble des adhérents.

Rejoignez notre Association. Prenez contact avec notre secrétaire : P.E.E.P.
2, Chemin des Tertres Noirs - VITRE - Téléphone : 75.08.69

ASSOCIATION FAMILIALE DE VITRÉ, FÉDÉRATION DES FAMILLES DE FRANCE

Jean-Claude DERUNES 31, rue Hardy de la Largère - 35500 VITRE

CAMP et COLONIES de VACANCES

L'été dernier, l'Association Familiale a organisé à RIOM-ES-MONTAGNES (Cantal) deux colonies, l'une en juillet, l'autre en août, et un camp de jeunes. Ces trois séjours ont regroupé 171 enfants et jeunes de VITRE et des environs, et ont représenté 4 275 journées-vacances.

Activités manuelles, artistiques ou sportives, grands jeux, mini-camps, excursions et visites autour de RIOM, ont permis aux participants de passer un agréable séjour dans une région dont les habitants ont souvent témoigné de leur sens de l'accueil.

PROJETS pour 1983

Pour l'été prochain, nous avons retenu un centre de vacances situé en Savoie, en Haute-Maurienne, au sud du Parc de la Vanoise. Deux colonies sont prévues, la première en juillet, la seconde en août. Un camp de jeunes est programmé, également, dans cette région en juillet. Tous renseignements seront communiqués en février ou en mars.

- Le BRIC-à-BRAC -

En plus de la Bourse aux vêtements mise sur pied avec VITRE-ACCUEIL, l'Association a organisé un Bric-à-Brac au Centre de Promotion Sociale. Si ces opérations ont d'abord pour but de permettre à des familles de se débarrasser d'objets qui ne leur servent plus, et à d'autres d'acquiescer ces mêmes objets à bon marché, le petit bénéfice réalisé contribue à l'équipement des colonies et du camp : achat de tentes, de matériel éducatif...

Mais l'Association ne limite pas son activité à l'organisation de vacances d'enfants et d'adolescents ; sur le plan départemental, elle est représentée à l'UDAF. Elle adhère à la Fédération des Familles de France (FFF) qui, avec d'autres organismes,

.../...

travaille à l'amélioration du sort des familles, notamment en matière de prestations familiales... Plus les militants seront nombreux, mieux ils seront écoutés. N'hésitez donc plus à lui apporter votre adhésion.

CLUB PHILATELIQUE VITREEN

QUELQUES ÉCHOS ...

Le Club Philatélique vitreën a repris ses activités au Centre Social de Vitré depuis le mois d'octobre dernier et son Assemblée Générale s'est tenue le 21 novembre. Ce fut l'occasion de faire le point, de stimuler un peu les adhérents et aussi de proposer un certain renouveau.

C'est ainsi qu'à partir de la réunion du 19 décembre, les réunions auront lieu dans deux salles du 1er étage du Centre Social pour permettre, à côté du déroulement habituel, une information philatélique sur des thèmes préalablement choisis avec support de diapos, de présentation et d'analyse de documents ou de sujets. Il faut noter que ceci ne s'est trouvé possible que grâce au concours et à l'aide matérielle et personnelle de quelques membres, qu'ils en soient vivement remerciés.

Les amateurs et collectionneurs de CARTES POSTALES ANCIENNES, dont la dizaine d'adhérents ne demande qu'à grossir, se réunissent aussi chaque mois aux côtés des philatélistes. Ils recherchent particulièrement les cartes de Vitré et de sa Région, mais aussi, toutes autres cartes sur des sujets variés. Si donc vous détenez des cartes, même en petit nombre, venez les voir à une prochaine réunion.

Les réunions de philatélie et de cartophilie ont lieu le 3ème dimanche de chaque mois, de 10 à 12 heures, au Centre Social de Vitré 27, rue Notre-Dame.

VIEUX TRAVAILLEURS : BANQUET ANNUEL, LE DIMANCHE 24 AVRIL 1983, AU CENTRE CULTUREL

Inscriptions pour le banquet les 12 et 13 avril de 14 heures à 17 heures - Réserver auprès du Syndicat d'Initiative, Place St Yves à Vitré - n° Tél. : 75.04.46 - (Horaire du repas : 12 heures 30, au Centre Culturel.)

COMITÉ DE JUMELAGE

Depuis juin, les échanges entre Helmstedt, Lymington et Vitré se sont multipliés : que ce soit en groupe pour les scolaires ou individuellement pour les familles qui ont profité des périodes de vacances pour mieux se connaître et découvrir nos régions respectives - l'Outre-Rhin ainsi que l'Outre-Manche !

Les échanges de voeux ne manqueront pas en cette fin d'année. Formulons ensemble le souhait que 1983 soit aussi l'année de la concrétisation et permette de nouveaux échanges entre nos jeunes, les familles et la vie associative.

AU QUÉBEC : TERREBONNE, NOTRE 3e JUMELLE !

Eh oui, il y a quelques mois, c'était un souhait, un désir ; c'est aujourd'hui réalité : TERREBONNE au Québec, Province du CANADA sera notre troisième ville jumelle.

COMITÉ DE JUMELAGE (Suite)

Au mois d'octobre dernier, sur l'invitation de l'Office du Tourisme québécois, des hôteliers canadiens, des compagnies aériennes et avec la coordination de l'Agence DIPLODOCUS qui concrétise les échanges entre la France et les pays francophones, une délégation française était invitée à un séjour d'une semaine au Canada afin de réaliser des jumelages. La Ville de COUTANCES se jumelant avec la Ville de LA POCATIERE ; MONTREUIL-sous-BOIS (Région de PARIS), avec la Ville de QUEBEC ; et VITRE avec la Ville de TERREBONNE. Le Maire ou un représentant de chaque ville y était convié. Pour VITRE, c'est le Président du Comité de Jumelage, Monsieur BAZIN qui a représenté la Ville.

Voici quelques caractéristiques de TERREBONNE :

située à 20 km de MONTREAL et 300 km de la Ville de QUEBEC - 11 539 habitants, un Conseil Municipal composé du Maire et de 6 Conseillers (tous Adjoints), 85 employés municipaux - un budget municipal de 40 millions de francs dont annuellement 4 millions de francs pour le déneigement !

25 PME, PMI; Principales activités : le bois, les feuilles métalliques et la fabrication de chaîne de montage pour diverses entreprises - 40 à 50 % de la population active travaille à MONTREAL (20 km) ou à LAVAL ! (eh oui, 3 km).

Une vie associative active avec un caractère culturel très particulier : chorale, musique, etc... bibliothèque : TERREBONNE détient la palme en ce domaine au Québec avec 8 livres par an et par habitant alors que la moyenne de tout le Québec est de 4 !

Un centre culturel, avec de nombreuses activités, se situe dans un parc de verdure avec un plan d'eau appelé "l'Isle des Moulins".

Au cours de l'hiver, un diaporama sur le Québec et TERREBONNE sera proposé aux vitréens afin de permettre de découvrir ce très joli et sympathique pays.

Nos amis québécois nous rendront visite, fin mai, début juin et les vitréens sont invités à TERREBONNE en juillet, août ou septembre, période où la nature est la plus belle avec "l'été indien".

Le Comité de Jumelage a déjà engagé des pourparlers afin d'obtenir les meilleures conditions financières de la part des compagnies aériennes ; il semble que ce soit intéressant, mais les caprices du dollar contrarient un peu nos annonces !

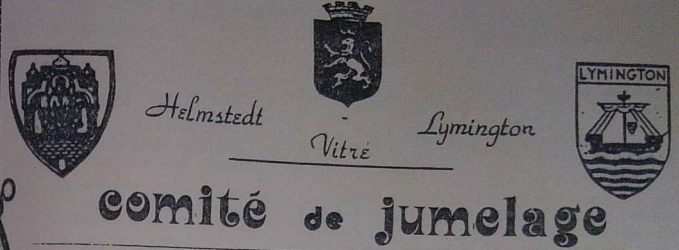
Toutefois, nous exigeons le maximum d'effort afin de permettre à de nombreux vitréens de franchir l'Atlantique.

LE COMITE DE JUMELAGE
Jean-Claude BAZIN

HEBERGEMENT

Vous trouverez dans ce bulletin, un questionnaire permettant au Comité de Jumelage de satisfaire au mieux les personnes de VITRE qui souhaitent héberger nos amis anglais, allemands, québécois. Bien souvent, nous éprouvons quelques difficultés pour satisfaire les hébergements, n'est-ce-pas dommage ? Car, lorsque nous organisons un déplacement, nous ne pouvons emmener tout le monde ! Comment se fait-il que nos amis anglais ou allemands, lorsqu'ils viennent à Vitre ne trouvent-ils pas toujours des familles d'accueil ? Bien souvent, ce sont les mêmes familles qui reçoivent, même si elles n'ont pas une seule fois, bénéficié d'un séjour Outre-Rhin ou Outre-Manche...

ALORS ! Sachez que la simplicité est de rigueur dans ces échanges et qu'il n'y a pas lieu de changer quoi que ce soit dans ses habitudes et son quotidien ...



QUESTIONNAIRE RELATIF À L'HÉBERGEMENT

1 - NOM (Mr, Mme, Melle)

2 - ADRESSE : 3 - Tél :

4 - Combien de personnes Adultes S. Masc. Enfants S. Masc.
dans votre famille ? " S. Féminin " S. Féminin

5 - Combien d'hôtes désirez-Adultes S. Masc. Enfants S. Masc.
vous recevoir ? " S. Féminin " S. Féminin

6 - De combien de lits, disposez-vous ? à 2 personnes à 1 personne

7 - Accepteriez-vous des hôtes qui parlent peu ou pas le français ? ... OUI NON

8 - Préférez-vous des adultes d'un âge déterminé ? OUI NON DE QUEL AGE ?

9 - Préférez-vous des enfants d'un âge déterminé ? OUI NON DE QUEL AGE ?

10 - Avez-vous possibilité de recevoir de jeunes enfants ? OUI NON

11 - Préférez-vous des hôtes intéressés par telle ou telle activité OUI NON LAQUELLE ?

12 - Avez-vous un moyen de transport ? ... OUI NON

13 - Si vous ne pouvez recevoir des hôtes, y a-t-il une façon de nous aider que vous aimeriez faire ? OUI NON LAQUELLE ?

14 - Aimerez-vous créer des liens avec une famille ayant un métier particulier ? OUI NON QUEL METIER ?

15 - Etes-vous intéressé par des échanges pendant les vacances ? OUI NON ADULTES ADOLESCENTS

16 - Vous-même, parlez-vous l'anglais ? OUI NON
" " l'allemand ? OUI NON

17 - Autres remarques :

S.V.P., veuillez retourner ce questionnaire après l'avoir complété
au COMITE DE JUMELAGE - Mairie de 35500 VITRE

CROIX D'OR D'ILLE-ET-VILAINE
SECTION DE VITRÉ

47, rue Hardy de la Largère

La Croix d'Or, mouvement reconnu d'utilité publique, regroupe des anciens buveurs et buveuses guéris. Elle s'intéresse particulièrement à la prévention et à la guérison de la maladie alcoolique. La section de VITRÉ, dont le siège est 47, rue Hardy de la Largère à Vitré, se tient à la disposition de toutes les personnes concernées par ce problème de plus en plus inquiétant et de plus en plus fréquent, notamment chez les jeunes.

La section organise les 1er et 3e samedi de chaque mois à 20 heures 30, une réunion au "Mille Club du Chêne". Ces réunions sont animées par des anciens buveurs et buveuses guéris. Vous trouverez l'amitié et le dialogue qui vous aideront à guérir de cette maladie qu'est l'alcoolisme, car on guérit de l'alcoolisme comme on guérit de n'importe quelle maladie. De nombreux anciens malades en sont le témoignage.

Quelques n° de téléphone qui pourront vous aider :

74.43.14 - 75.34.63 - 75.33.57

Dates des réunions et autres manifestations de la section de VITRÉ pour l'année 1983 (réunions mensuelles) :

JANVIER ...	Samedi 8	JUILLET ...	Samedi 2
	Samedi 22		... Samedi 16
FEVRIER ...	Samedi 5	AOUT ...	Samedi 6
	... Samedi 19		... Samedi 20
MARS ...	Samedi 5	SEPTEMBRE .	Samedi 3
	... Samedi 19		... Samedi 17
AVRIL ...	Samedi 2	OCTOBRE ...	Samedi 1er
	... Samedi 16		... Samedi 15
MAI ...	Samedi 7	NOVEMBRE ..	Samedi 5
	... Samedi 21		... Samedi 19
JUIN ...	Samedi 4	DECEMBRE ..	Samedi 3
	... Samedi 18		... Samedi 17

Fête au Moulin de la Haie, dimanche 26 JUIN.

Une réunion de bureau est prévue chaque mois, plus souvent, si nécessaire.

UNION DU COMMERCE

L'Union du Commerce travaille avec ardeur pour maintenir et développer son commerce local.

Le Conseil d'Administration et le Bureau, récemment élus, ont le souci de tout mettre en oeuvre pour que VITRÉ étende sa réputation de ville dynamique et commerçante.

Dans ce but, l'Union du Commerce Vitréen organisera, au printemps, une opération commerciale qui fera encore de nombreux gagnants.

Les commerçants vitréens assurent à tous leurs clients, l'accueil et le meilleur service.

UNION DU COMMERCE
Bureau, rue Notre-Dame. Tél. : 75.0052

Président : J. GESLIN, Calit
Vice-Président : J.F. COUDRAY, Prémaman,
Vice-Président : Mme DOUARD, Jean Athane,
Secrétaire : M. J.P. PEINTURIER, Vêtements,
Secrétaire-Adjoint : M. POUTEAU, Droguerie,
Trésorier : M. BRISSIER, Alimentation,
" Adjoint : Mme ALBERT, Graineterie.

Nos Mariages

Touces nos félicitations ...

DU 1^{ER} JUIN 1982

AU 30 NOVEMBRE 1982

JUIN
 Le 4, Jean-Marie MOULIER et Gisèle TIREAU - Le 5, Joseph FERRE et Claudie CONNARD -
 Michel REMAULT et Fabienne GIBEX - Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU et Thérèse
 SOULAUD - Le 28, Loïc BORDON et Chantal GAINAM, Guy FALCHER et Thérèse OZER -

JUILLET
 Le 3, Jean-Pierre ROBERT et Christine CHEVALIER - Alain GIBEX et Pascale CAULLET -
 Joël HÉRY et Maryline ORY - Marc SAUNIER et Mireille ORANT - Le 9, Raymond GAGET
 et Janick CLONGE - Le 10, Eric SIBON et Françoise GUYOT - Le 11, Jean-François
 FERRE et Christiane BAGE - Le 23, Loïc NAUD et Anne-Marie LERAGE - Le 30, Pascal
 GRESLIN et Soline MENARD - Maurice BODIN et Germaine BRASSE - Didier RUPIN et
 Lucie MÉRILLON - Le 31 - Joël REMAULT et Chantal PIROT -

AOUT
 Le 5, Yvon GURRY et Francine NEYRI - Le 7, Patrick WILLET et Brigitte CHANTY -
 Le 10, Jean-Pierre PASTOUR et Françoise GUYOT - Le 28, Loïc COURRELLÉ et
 Brigitte PELLIER - Dominique LEMAITRE et Patricia VAUGHAN -

SEPTEMBRE

Le 3, Yves MUISSE et Nicole PHEU - Le 4, Maurice ROQUELIN et Jacqueline COGNARD -
 Le 5, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU - Le 6, Jean-Luc
 de la Motte et Michelle de la Motte - Le 7, Jean-François COHRETT et Pierrette
 MATHIEU - Le 10, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU - Le 11, Jean-François
 COHRETT et Pierrette MATHIEU - Le 12, Jean-François COHRETT et Pierrette
 MATHIEU - Le 13, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU - Le 14, Jean-François
 COHRETT et Pierrette MATHIEU - Le 15, Jean-François COHRETT et Pierrette
 MATHIEU - Le 16, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU - Le 17, Vincent OZRE et
 Pauline BRACON - Le 24, Dominique REULE et Yolande LERY -

OCTOBRE
 Le 15, Gérard ROBERT et Marie-Hélène DVAL -

NOVEMBRE
 Le 6, Daniel HEBBERT et Carmen VAUGHAN - Le 12, Jean-Claude HAUTOIS et Joëlle
 BONNEU -

Nos Dîners

DU 1^{ER} JUIN 1982

AU 30 NOVEMBRE 1982

JUIN
 Le 1er, Jean GILLES, 8 bis rue des Artisans - Victorine LOUVEUR LEROUAIS,
 47 rue de la République - Le 2, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47
 rue de la République - Le 3, Louis MENAGER, 82 rue de Paris -
 Le 10, Emmanuel MESSIS, 9 rue Sainte-Croix - Le 13, Louis CHAMPEL, "La Basse
 Gaspard" - Le 16, Mélanie BORDAIS Veuve BOUCHERIE, "L'Agallier" - Le 15, Henri
 GUYOT, 1 rue de la République - Le 18, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU,
 47 rue de la République - Le 19, Marie-Ange SIMON Veuve OXYLLAND, 31 rue de Bouffères - Le 29, François
 HEBBLIN, 1 rue du Rochapt - Le 30, Bernard BARROT, 20 rue du Bourg aux Vignes -

JUILLET
 Le 7, Joséphine MARTINIS Veuve DUBAS, "La Gullmarais" - Le 8, Joséphine SUZERRAS
 et Jean-François COHRETT, "La Gullmarais" - Le 9, Jean-François COHRETT et Pierrette
 MATHIEU, "La Gullmarais" - Le 15, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 16, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 17, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 18, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 19, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 20, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 21, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 22, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 23, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 24, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 25, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 26, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 27, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 28, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 29, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 30, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -

AOUT
 Le 1er, Pierre CHEVALIER, 15 rue de la Trémoille - Le 3, Magdeleine POPIER
 Veuve BUFFET, 26 rue des Fontaines - Le 4, Odile Marie SERRET, rue d'Alsace -
 Le 9, Paul BUFFET, "La Gauray" - François BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 11, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 12, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 13, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 14, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 15, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 16, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 17, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 18, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 19, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 20, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 21, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 22, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 23, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 24, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 25, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 26, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 27, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 28, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 29, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -
 Le 30, Jean-François COHRETT et Pierrette MATHIEU, 47 rue de la République -

SEPTEMBRE
 Le 4, Anne-Marie GIBERT, 45 rue de Paris - Le 4, Marie-Rosette CHEVREU Veuve
 BILHÈRE, 45 rue de Paris - Le 6, Louis MENAGER, 82 rue de Paris - Le 9, Joseph LEBON, 13 rue Beaulairrie
 de Brest - Le 10, Mélanie BORDAIS Veuve BOUCHERIE, "La Gullmarais" - Le 7, René BORDAIS, 12 rue
 de Brest - Le 14, Augustine BERTIN, 45 rue de Paris - Le 17, Camille ROSE, Allée
 du Mail - Le 19, Marie MOUT Veuve CHEMONT, 52 rue d'Embus -

OCTOBRE
 Le 6, Maria FESSLIER Veuve BIGNON, 27 rue de la Poutière - Marie FESSOTS,
 "La Gullmarais" - Le 8, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris -
 Le 9, Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris - Le 10,
 Marie-Françoise BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris - Le 11, Marie-Françoise
 BENOIST Veuve BEU, 45 rue de Paris - Le 12, François CHEVREU,
 10 rue de la Vallée - Le 22, Joseph ROQUELIN, 1 rue Poterie - Le 27, Eugénie
 THEBRET, 25 Boulevard Pierre Landais - Le 30, Nathalie LEROUX, "La Gullmarais"

NOVEMBRE
 Le 3, Pierre HARRY, 24 rue du Sachant - Le 12, Marie HLOT Veuve PHILIPPE, 45
 rue de Paris - Le 14, Marie TRUFFIN Veuve BEAUCHEF, Maison de retraite - Le 26,
 Joseph CHEVALIER, 9 rue d'Embus - Le 28, Yvonne DARGERY Veuve GUICHSWANN, 1
 rue de la Métairie - Le 30, Anne OESION DE SURENNE Epouse PENNE, Le 27, Eugénie
 HEBBERT, 25 Boulevard Pierre Landais - Le 29, Jean-François COHRETT et Pierrette
 MATHIEU, 47 rue de la République - Le 30, Jean-François COHRETT et Pierrette
 MATHIEU, 47 rue de la République - Le 31, Jean-François COHRETT et Pierrette
 MATHIEU, 47 rue de la République -

SEPTEMBRE

A toutes les familles
 de ceux qui nous ont quittés,
 nous adressons nos sincères
 condoléances

Informations pratiques

Nous vous rappelons que la collecte des matières inertes (ferraille, gros objets, ...) a lieu le premier mercredi de chaque mois.

En septembre dernier, vous avez pu trouver chez les commerçants, dans les banques, au centre social ..., le calendrier des spectacles et loisirs à Vitry.

Beaucoup de vitréens nous ont félicité pour cette initiative.

Notre prochain numéro paraîtra durant la première quinzaine de février.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- ELLE EST OBLIGATOIRE,
- VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE,
- VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS INSCRIRE, SI VOUS AVEZ 18 ANS, AVANT LE 28 FÉVRIER 1983,
- IL SUFFIT DE VENIR EN MAIRIE (REZ-DE-CHAUSSÉE - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - BUREAUX OUVERTS DE 8 H 15 A 12 H 30 ET DE 13 H 30 A 17 H 30),
- VOUS DEVEZ ÉGALEMENT AVANT CETTE DATE, SIGNALER TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE.

Vos Elus

vous offrent leurs

« Meilleurs Vœux »

